

## Éclatante victoire du Parti civique de Montréal

# JEAN DRAPÉAU AU POUVOIR

## La classe "C" abolie; aucun candidat de la LAC n'est élu

### Parti civique: 44 Indépendants: 21 et... Gagliardi...

La population de Montréal s'est prononcée sans équivoque hier en faveur du régime des partis à l'hôtel de ville en donnant à Me Jean Drapeau et à son équipe du parti civique une écrasante majorité et en se prononçant à près de 4 contre un pour l'abolition de la classe "C". Me Jean Drapeau a remporté une majorité absolue sur ses quatre adversaires en recueillant 75.719 voix contre 67.362 pour ses adversaires réunis. Le maire sortant de charge, le sénateur Sarto Fournier a obtenu 46.663 voix, le député de Maisonneuve à la Législature, M. Lucien Tremblay, 7.960; le Dr Gérard Albert, 3.139 et Me Ralph Cohen, 9.600.

Le parti civique a obtenu une très confortable majorité au conseil municipal. Seuls les indépendants ont réussi à faire élire des candidats et ce particulièrement dans la partie ouest de la ville.

La classe "C" disparaît définitivement du conseil municipal. Après 20 ans d'existence cette classe de conseillers a reçu la désapprobation populaire alors que 105.328 électeurs ont voté pour son abolition tandis que seulement 28.772 ont voté en faveur de son maintien.

La Ligue d'action civique n'a réussi à faire élire aucun candidat. Son leader, M. Pierre Desmarais a été défait dans le district no 8 de même que M. J.-Z. Léon Patenaude, dans le district no 6. La LAC avait 55 candidats.

L'Association de la Réforme municipale n'a pas eu plus de chance. Seul son chef, M. Alfredo Gagliardi a été élu, mais de justesse, dans le district no 6. L'ARM présentait 46 candidats.

La plupart des dirigeants de l'ancien Ralliement du Grand Montréal ont mordu la poussière. M. Lucien Croteau qui s'était présenté dans le district no 8 classe "A" a été écrasé en même temps que M. Desmarais par les candidats du PCM.

Les frères Marcel et Antoine Despatis disparaissent aussi de la scène municipale de même que Emile Pigeon.

Dans le district no 1 le maire Jean Drapeau a recueilli une majorité de près de 500 voix sur M. Fournier. De plus le Parti civique a réussi à y faire élire trois conseillers, dans la classe "A": MM. Lucien Asselin et Camille Martellani et dans la classe "B": M. Roméo A. Sabourin. Les autres élus sont MM. H. Pit Lessard, député de St-Henri aux Communes et MM. Bruno Lépine et Raymond Mondor. On note dans ce district la défaite de M. Wilfrid-E. Lauriault.

Dans le district no 2, le groupe à Frank Hanley a conservé le pouvoir dans la classe "B". Dans ce district, le sénateur Fournier a pris une majorité de près de 1.000 voix. Les élus sont dans la classe "A" les trois conseillers sortant de charge, MM. Adéodat Crompt, Gérard Loiselle et Ed. O'Flaherty et dans la classe "B" les conseillers sortant, Frank Hanley, député de Ste-Anne à la Législature et Albert Collette. Le troisième de cette équipe est M. John Primeau.

Dans le district no 3, Notre-Dame de Grâce, le groupe "Asselin" a conservé la confiance de l'électorat. Les élus sont MM. George Brown, conseiller sortant de charge, Gordon M. Pender et Bertrand-B. Tremblay, dans la classe "A" et MM. Edmund Tobin Asselin, Harold Cummings, conseillers

(Suite à la page 6)



Le maire Jean Drapeau, son épouse et deux de ses enfants alors qu'ils recevaient l'ovation de la foule à leur arrivée, hier soir, dans le hall de l'hôtel de ville.

### "Cette victoire n'est pas la mienne, mais celle de toute l'équipe PCM..."

Me Jean Drapeau est rentré hier soir dans l'enceinte de ses combats les plus spectaculaires: l'hôtel de ville de Montréal. Il y retourne en triomphateur. L'ovation que lui a faite hier soir la population de la métropole, il a voulu la partager avec son équipe de conseillers, avec les milliers de gens qui ont participé à la victoire, mais chacun avait l'impression que c'est le nom prestigieux de Jean Drapeau qui avait valu au parti civique de Montréal non seulement un maire de son choix, mais la majorité absolue des membres du Conseil municipal.

Après celui de M. Drapeau lui-même, c'est le nom de M. Lucien Saulnier qui a été le plus acclamé hier soir. C'était la consécration populaire de la nouvelle équipe qui aura la direction des affaires de la cité au cours des deux prochaines années.

Il a dit qu'il renouait à nommer tous ceux qui ont participé à la victoire. Il a mentionné les milliers de petites gens qui ont

(Suite à la page 6)

### Le recomptage débutera dès demain matin

Le recomptage officiel à la mairie de Montréal débutera dès demain, mercredi le 26 octobre, à 11 h. a.m. au bureau du président de l'élection, M. Gabriel Morin. Sitôt ce recomptage terminé, M. Morin procédera à l'assermement du maire qui dès lors pourra aller siéger au comité exécutif.

La charte prévoit que dès le lendemain du scrutin, le président de l'élection doit donner avis aux candidats, ou à leurs représentants autorisés, par lettre recommandée, du jour, de l'heure et du lieu où il procédera à l'audition définitive des votes donnés en faveur de chaque candidat.

Des hier, M. Morin a prévenu les candidats à la mairie que le recomptage officiel, dans leur cas, débutera mercredi.

Après la proclamation des élus, les candidats ont trois jours pour demander un recomptage judiciaire devant un juge.

Après le recomptage terminé à la mairie, le président entreprendra le recomptage dans chacun des 11 districts.

## Peu de violence, mais nombreuses arrestations Entièrement mobilisé, le service de la police a été très efficace

La journée de l'élection, côté incidents, se décrit en trois phrases: — Il n'y a eu à peu près pas de violence, avec une seule déplorables exception, alors qu'un candidat du parti civique a été assailli par deux fiers-à-bras; — Un grand nombre de personnes ont été arrêtées pour supposition de personne. Trente des 53 arrestations ont été faites sous ce chef; — La police de Montréal a tenu la pègre et les fauteurs de trouble en respect au point qu'ils n'ont même pas tenté les gestes dont ils agrémentent habituellement toute élection. Le service d'ordre a été des plus efficaces.

La mornie et interminable pluie a évidemment contribué à donner à la journée son aspect de calme plat. Les appels à la police ont été toutefois nombreux, mais la plupart n'annonçaient rien de très grave.

Tous les policiers de la ville et 230 pompiers assermentés spécialement pour cette journée ont patrouillé la ville, surveillé les comités et les polls, répondu aux appels à l'aide et secondé les scrutateurs dans leur tâche de maintenir l'ordre dans les polls.

Les 230 autos du service de la police étaient dans les rues de Montréal, et c'est le directeur adjoint M. Albert Minoque qui en avait la responsabilité.

A 11 heures, 10 personnes étaient déjà dans les cellules pour la même raison.

Un autre nid? Six personnes ont été arrêtées hier en sortant d'une maison surveillée par la police. Deux conseillers du Parti civique, MM. Paul-Emile Robert et Roland Bourret, avaient signalé la maison, rue St-Denis, dans le nord de la ville, comme étant un centre d'où partaient des porteurs de "télegraphes".

Pendant qu'on obtenait en cour un mandat de perquisition, des policiers surveillaient la maison. Quatre hommes et deux femmes en sortirent pendant ce temps et voulurent fuir quand les policiers s'approchèrent pour les interroger. Ils furent appréhendés.

La perquisition qui suivit l'obtention du mandat ne permit pas de découvrir des documents compromettants. Il n'y avait personne à l'intérieur. Les murs étaient placardés de photos de M. Alfred Gagliardi et d'autres candidats de la Réforme municipale.

Candidat battu

Deux fiers-à-bras ont attaqué et battu un candidat du Parti civique de Montréal, classe "B", dans le district no 2. M. Georges Tarte a été assailli hier après-midi à l'angle des rues Charlevoix et St-Charles, à Pointe-St-Charles. M. Robert Savard, l'assistant de M. Tarte, a également été rudoyé. Les agresseurs ont également détruit des documents importants qui se trouvaient dans l'auto mobile de M. Tarte. Ils ont réussi à s'enfuir et la police est à leur recherche.

Les arrestations pour supposition de personnes et autres motifs se sont poursuivies régulièrement au cours de la journée, au rythme de 3 à 5

(Suite à la page 6)

### Déclaration de M. Antonio Barrette

## L'élection de Joliette sera une bataille entre deux factions de l'Union nationale

### DANS JOLIETTE

#### Les "travailleurs" libéraux éliront leur candidat

Les libéraux du comté de Joliette semblent avoir trouvé une procédure pour désigner le candidat à la prochaine élection partielle.

On sait qu'une assemblée convoquée récemment pour désigner des délégués à une convention libérale s'est terminée dans le chaos.

Pour sortir de l'impasse et ne pas permettre la répétition de cet incident, les 40 directeurs des paroisses du comté ont approuvé hier une formule par laquelle les libéraux qui ont travaillé dans les polls comme greffiers et comme représentants du candidat libéral seraient les personnes aptes à désigner les délégués à une convention pour élire le candidat.

Commentant le caucus des partisans de l'Union nationale de la Chambre basse et du Conseil législatif tenu en fin de semaine au Reine Elisabeth, à Montréal, l'ancien premier ministre a dit qu'il approuve pleinement la décision de M. Prévost de travailler à démocratiser l'Union nationale en organisant des groupes locaux partout dans le Québec.

M. Barrette a déclaré que l'Association de l'Union nationale établie à Joliette est son entier appui et celui de presque tous les partisans de l'Union nationale dans le comté. A cause de ce fait, les désirs de cette Association ne peuvent être ignorés si, comme on le dit, le parti est maintenant dirigé selon les normes démocratiques.

Je puis vous dire dès maintenant, a déclaré M. Barrette, qu'il y aura du trouble si l'Organisation centrale de l'Union nationale tente de s'imposer à l'Association locale de l'Union nationale, qui a été fondée il y a dix jours.

Cette association, a-t-il ajouté, représente plus de 400 organisateurs de l'Union nationale du comté de Joliette qui ont décidé unanimement de s'abstenir de prendre part à cette élection partielle, et ce sera tant pis si on tente de passer outre à cette décision.

Car il aura contre lui ceux qui, démocratiquement, ont accepté de diriger notre parti dans le comté.

M. Barrette a révélé que son organisation marque actuellement le pas, cette semaine, avant de décider quelle ligne de conduite elle suivra en face des développements de fin de semaine, à Montréal.

Il a ajouté que la démocratisation de l'Union nationale ne peut pas être accomplie avant que le chef actuel, M. Yves Prévost, ne se "débarrasse" du trésorier actuel, M. Gerald Martineau et de son organisateur en chef, M. J.-D. Bégin. "Si ces deux hommes sont encore à leurs postes lorsque se réunira le congrès plénier du parti, le printemps prochain, je suis certain qu'ils tenteront de prendre le contrôle de ce congrès."

En déclarant qu'il faut démocratiser l'Union nationale, M. Prévost me donne entièrement raison lorsque j'ai pris l'attitude que j'ai annoncée à

la province", a ajouté M. Barrette.

Interrogé sur la question de savoir s'il répondrait à l'attaque dont il a été l'objet dans un journal de Montréal, en fin de semaine, ou M. Jean Barrette, conseiller législatif, déclarait notamment que l'ancien premier ministre et ancien chef de l'Union nationale "était un lapin tremblant".

M. Antonio Barrette a déclaré, en terminant l'entrevue: "Je n'ai pas l'intention de répondre à M. Jean Barrette, car ce qu'il a dit est de nature insignifiante et sa déclaration s'ajoute à tout un lot de non-sens".

"On dit que j'ai tort, mais en somme, on me donne raison" avait déjà déclaré l'ancien chef de l'Union nationale dimanche au sujet de la censure dont il a été l'objet au caucus de l'Union nationale tenu samedi, à Montréal.

"Le caucus", dit l'ancien premier ministre, nie que les

les policiers s'approchèrent pour les interroger. Ils furent appréhendés.

Les policiers ont dû se rendre dans un bureau de scrutin hier alors qu'une dispute a éclaté entre M. Alfred Gagliardi, des officiers d'élection et des électeurs. L'altercation a débuté entre le leader de l'Association de la réforme municipale et M. Louis Lavergne, un représentant de M. Antonio Spada, au sujet d'un article que ce dernier a écrit dans un journal italien de la métropole et qui s'intitulait: "Lettre ouverte à notre Alfredo". M. Spada était candidat du parti civique dans le district no 6, classe "B". Finalement, M. Lavergne a dû quitter le bureau de scrutin en compagnie des policiers.

## Echos des élections

Une tentative de personnalisation de personnes a échoué curieusement vers 9 h. 15 hier matin à l'école Sarsfield, 1690, rue Centre. Un homme assés âgé se présente et s'identifie comme M. William Kelly, 707, rue Shearer. Il entendit aussitôt une voix qui disait, immédiatement derrière lui: "Oh oui? ... Je suis Kelly!" Interrogé, le présumé télégraphiste avoua s'appeler Philip McGonnel et affirma résider ave. du Parc. Après avoir consulté les représentants des candidats, le scrutateur, M. André Daigneault, décida de ne pas porter une plainte contre le dénommé McGonnel. Ce dernier quitta les lieux sans être davantage importuné. Par la suite, plusieurs personnes ont téléphoné aux bureaux de la police municipale et protesté vigoureusement contre le fait que l'on n'ait pas procédé à l'arrestation du présumé imposteur. Ce à quoi, un officier a fait remarquer que les policiers ne peuvent arrêter une personne si aucune plainte n'est portée.

L'une des premières plaintes qu'ont enregistrées hier les policiers municipaux provenait d'un scrutateur réclamant un appareil téléphonique. M. Réal Bouchard, scrutateur en charge des 11 bureaux de vote situés dans l'école Victoria, au 1822, rue Saint-Luc, s'aperçut en arrivant sur les lieux que les seuls téléphones disponibles dans l'immeuble se trouvaient dans des bureaux dont les portes étaient fermées à clé pour le week-end. Il arrêta le sergent Gabriel Cossette au moment où celui-ci faisait une tournée de routine des bureaux de scrutin, et lui demanda un téléphone de façon à ce qu'il puisse demander de l'aide en cas de trouble. Le policier téléphona au greffier de la cité qui, à son tour, demanda à la Commission des écoles protestantes de Montréal de laisser ouvert l'un des bureaux de l'école.

Le scrutateur du bureau de scrutin situé au 4285, rue Drolet, dans le district no 8, n'a pas eu la tâche facile hier. M. Arthur Saint-Germain dut ordonner aux représentants des candidats de rester assis aux tables tel qu'ils sont supposés le faire, au lieu d'aller au devant des électeurs dès que l'un de ces derniers franchissait la porte. "J'ai assez de difficultés avec les noms sans qu'il y en ait d'autres", a-t-il affirmé. La région couverte par ce poll comprend une population cosmopolite et quelques électeurs ne parlent que

(Suite à la page 6)

### Les résultats à la mairie en 57

Lors des élections municipales du 28 octobre 1957, M. Sarto Fournier avait remporté la victoire sur Me Jean Drapeau par une majorité de 4.373 votes. Voici les résultats par district des élections à la mairie de 1957:

District	Drapeau	Fournier
No 1	5.758	7.564
No 2	1.266	3.423
No 3	4.808	9.548
No 4	5.604	8.211
No 5	2.906	4.512
No 6	8.065	8.303
No 7	5.612	4.819
No 8	5.437	6.224
No 9	13.685	10.630
No 10	10.039	9.920
No 11	15.651	10.150
TOTAL:	78.931	83.304
Majorité:		Fournier: 4.373

(Suite à la page 6)

# EATON



Profitez  
de cette dernière  
grande semaine du  
**Festival  
de  
France**  
pour venir voir et admirer  
toutes les  
intéressantes attractions  
à tous les étages  
du magasin EATON



## EXCLUSIFS À EATON À MONTRÉAL TAPIS TOUT LAINE FAITS MAIN

Chacun arborant la signature du dessinateur Jacques Borker

Vous vous rendrez à l'évidence même ! Ce sont des créations où le talent de l'artiste se révèle dans l'originalité frappante des dessins et des nuances franches et vibrantes ! Jacques BORKER, talentueux créateur français, insatisfait des tapis traditionnels dans les décors modernes, se mit à l'oeuvre pour créer des modèles s'harmonisant aux ameublements modernes et de style traditionnel. Voyez ces tapis, de même que d'autres superbes exemples de dessins abstraits, aux riches textures et coloris.

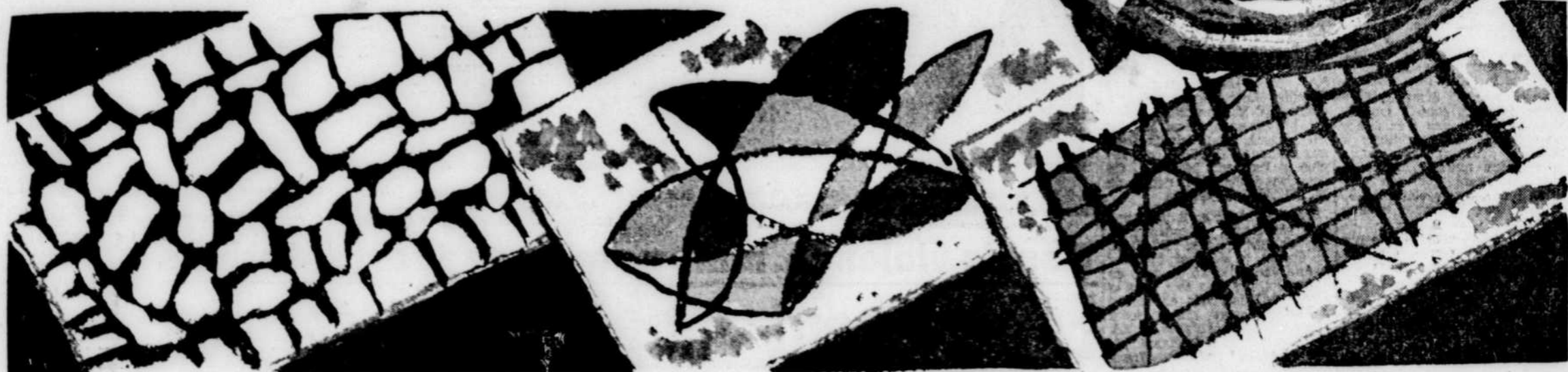
TAPIS ET CARPETTES (RAYON 272), AU SIXIEME, CHEZ EATON



"Labrador"  
Fond blanc-gris, motif rouge à lignes noires, dessins abstraits en brun. Environ 5'6" x 8'2". ..... 340.00



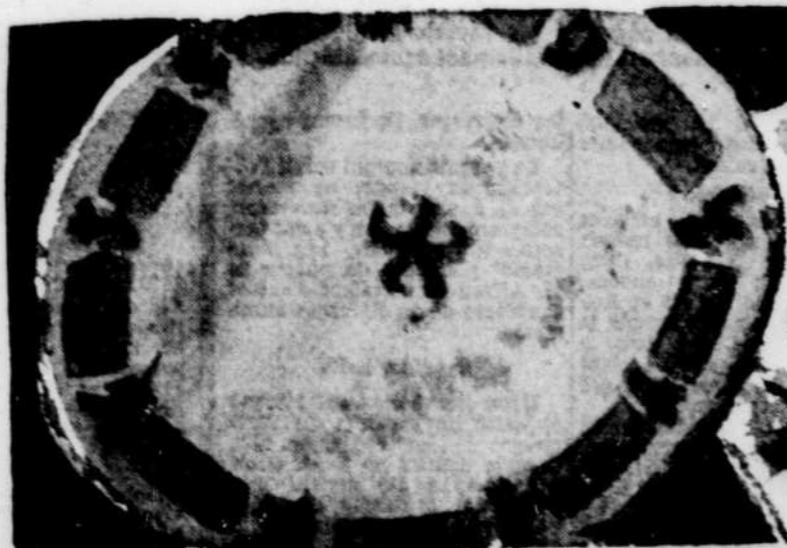
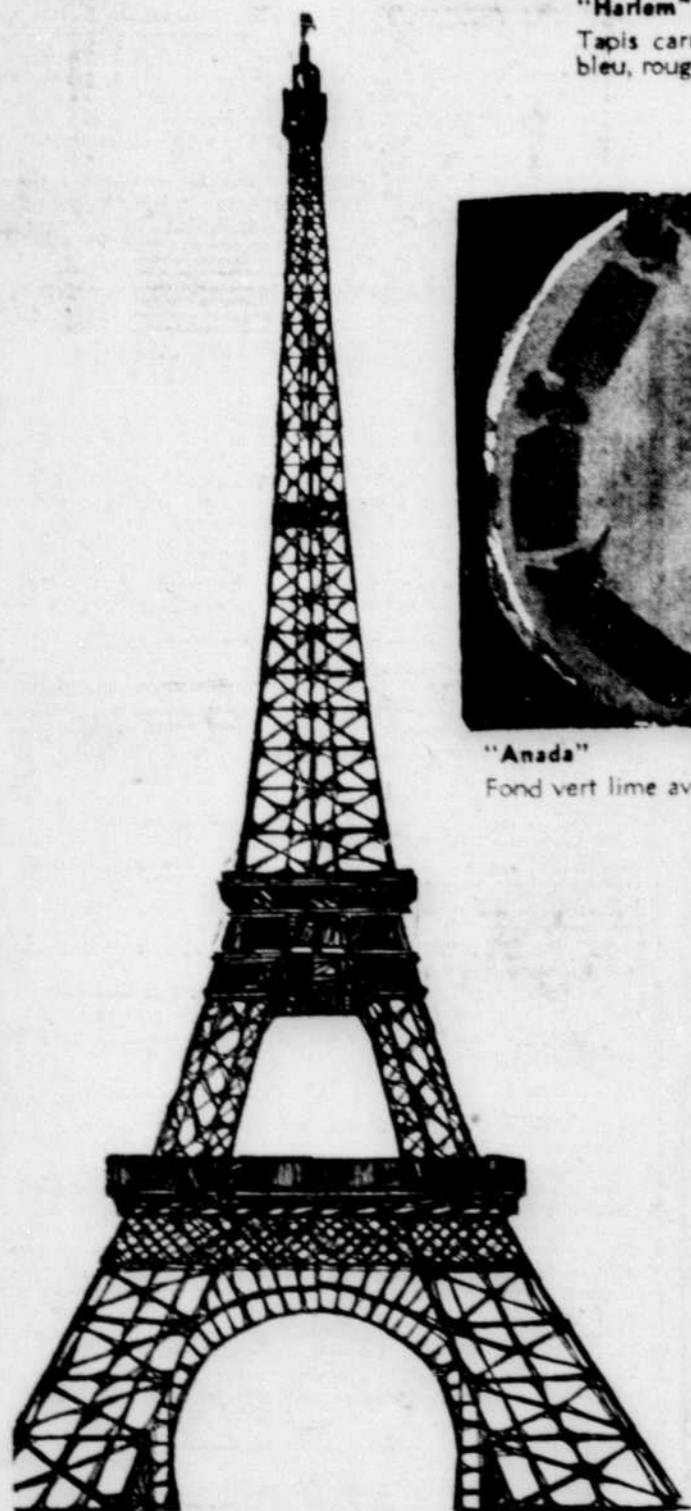
"Meteor"  
Tapis circulaire environ 5'7" de diamètre. — Bleu ardoise avec cercles intérieurs bleu roi et noir, centre rouge, étoiles jaunes. .... 330.00



"Harlem"  
Tapis carrés noirs rehaussés de gris, bleu, rouge, brun. Environ 5'3" x 7'8". 300.00

"Zodiac"  
Fond brun moyen. Dessins géométriques en jaune, rouge, vert et bleu, tous ombrés de tons contrastants. Environ 5'6" x 6'11". ... 650.00

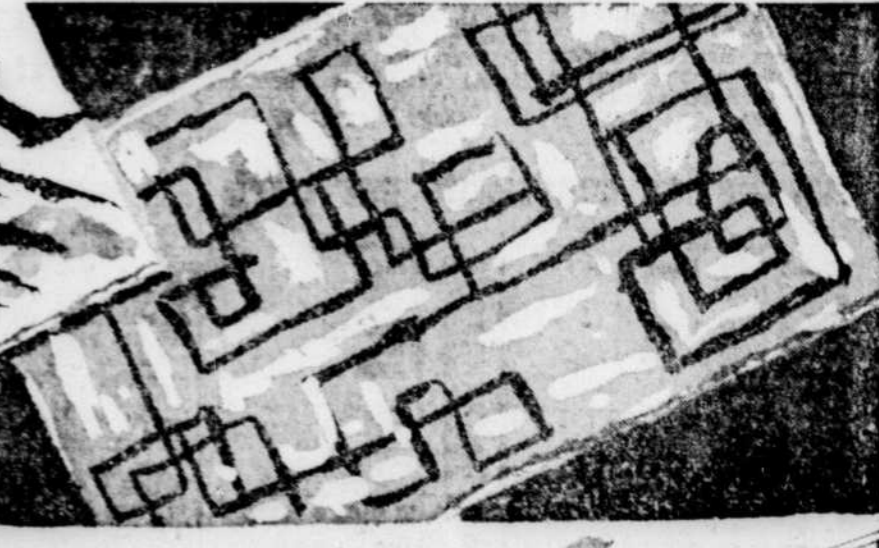
"Collioure"  
Fond rouge et écarlate, lignes noires. Environ 5'7" x 7'7". 450.00



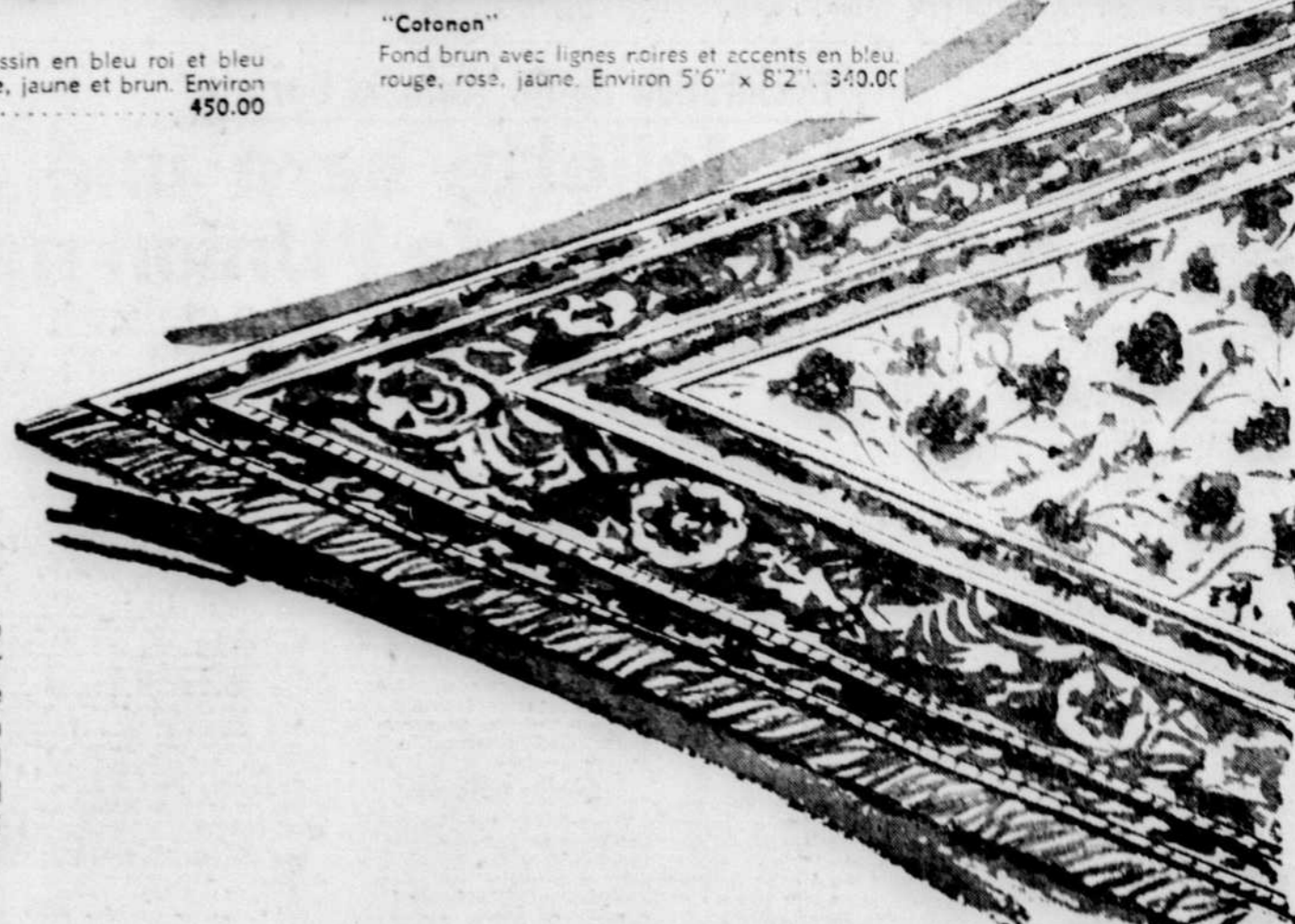
"Anada"  
Fond vert lime avec dessin brun. Diamètre 5'7". 330.00



"Maya"  
Fond noir. Dessin en bleu roi et bleu profond, rouge, jaune et brun. Environ 5'8" x 8'. ..... 450.00



"Cotonon"  
Fond brun avec lignes noires et accents en bleu, rouge, rose, jaune. Environ 5'6" x 8'2". 340.00



### TAPIS GENRE ORIENTAL FABRIQUES EN FRANCE

Choisis par les acheteurs Eaton pour leur belle exécution par spécialistes français. — Riche texture veloutée tout laine, à fibres denses. Dessin oriental aux nombreux coloris sur fond rouge. Environ 9' x 12'. 169.95

TAPIS ET CARPETTES (RAYON 272), AU SIXIEME ETAGE, CHEZ EATON

THE T. EATON CO. LIMITED  
OF MONTREAL



## Québec et les travaux municipaux d'hiver

### M. Lesage se cherche des excuses, mais n'avance aucune raison valable, réplique le ministère du travail

Par Clément Brown

OTTAWA. — Les explications données par M. Jean Lesage, pour justifier le petit nombre de travaux municipaux d'hiver soumis, à la mi-octobre, par son gouvernement au ministère fédéral du travail ont été démenties catégoriquement par de hauts fonctionnaires de ce dernier organisme. M. Lesage n'est pas loin de dénaturer les faits, a déclaré un porte-parole du gouvernement.

Un autre a ajouté que la lenteur de la traduction des demandes des municipalités québécoises n'est pas en ligne de compte parce qu'on étudie directement, en français, les projets soumis dans cette langue par les corporations municipales du Québec. Le gouvernement fédéral d'après ces mêmes sources, est disposé à procéder sans délai à l'examen des demandes reçues du Québec. Hier, on se mettait à la tâche de réviser les 272 demandes, en fin de semaine. Nous espérons faire connaître dans un avenir immédiat la réponse des autorités fédérales, nous a-t-on déclaré au ministère du travail. Au niveau politique, on s'est réservé le droit de "relever les inexactitudes dont pourrions rendre coupables les autorités de n'importe quelle provin-

ce si elles cherchent à rejeter sur Ottawa la responsabilité de leur propre impréparation." Relevant l'affirmation selon laquelle le Québec n'aurait été avisé que le 7 septembre, par téléphone, et le 9 septembre, par lettre du début du programme des travaux municipaux d'hiver, avancé au 15 octobre, au lieu du 1er décembre, on fait remarquer que tous les gouvernements provinciaux ont été dans le même cas. Les uns ont envoyé immédiatement des centaines de projets, les autres ont tardé pour des raisons que ces mêmes gouvernements doivent expliquer à leurs propres contribuables, nous a-t-on déclaré.

On ajoute que le 21 juillet, aux Communes, M. Diefenbaker lui-même annonçait sans en préciser la date, la reprise du programme

des travaux municipaux d'hiver et ajoutait que le fédéral verserait une contribution pour de nouvelles catégories de projets, dont la construction d'édifices municipaux, l'aménagement de parcs, de terrains de jeu, etc.

On précise que, le 28 juillet, les journaux rapportaient une déclaration de M. Jean Lesage à l'effet que "son gouvernement étudie un projet d'aide financière aux municipalités du Québec pour faciliter la réalisation de leurs travaux d'hiver destinés à pallier le chômage". Certains journaux, croyant qu'il s'agissait d'un plan séparé de celui d'Ottawa, ajoutaient même : "le projet sera présument analogue au programme fédéral des travaux d'hiver, en vertu duquel le gouvernement fédéral assume 50 p.c. du coût des salaires payés pour l'exécution des travaux municipaux d'hiver".

On rappelle qu'un peu plus tard M. Lesage annonçait une contribution de 40 p.c. de son gouvernement au coût des salaires, ce qui ne laisse aux municipalités québécoises que 10 p.c. des dépenses encourues à ce chapitre.

Dans ces circonstances, on ne voit pas, au ministère du travail, comment le premier ministre du Québec aurait été pris par surprise à l'annonce d'un programme plus hâtif de financement partiel, par Ottawa, des travaux municipaux d'hiver.

Quant à l'expédition des formulaires de demandes, elle s'est faite le 15 septembre, pour les textes anglais, et le 16 septembre, pour les textes français. Les provinces anglophones n'ont donc pas été favorisées à ce chapitre, nous a déclaré un fonctionnaire.

Le Québec a "peut-être" demandé un nombre additionnel de formulaires français, explique-t-on, mais il est faux de dire que le ministère en manquait. Ces formulaires ont "sûrement" été expédiés immédiatement au gouvernement de Québec. Que celui-ci n'en ait pas demandé suffisamment la première fois n'est pas de la responsabilité du gouvernement fédéral, ajoutait notre interlocuteur.

Un porte-parole du ministère du travail a donné les précisions suivantes: 2,000 copies de formulaires français et 3,000 copies de formulaires anglais ont été expédiés, entre le 15 septembre et le 21 septembre, au gouvernement de Québec. Voici les détails des envois: 16 septembre, 7,000 copies françaises et 1,000 copies anglaises; 17 septembre, 4,000 copies françaises; 19 septembre, 2,000 copies françaises et 2,000 copies anglaises; 21 septembre, 8,000 copies françaises.

Au chapitre de la présumée "lenteur" de la traduction des détails des projets soumis par les municipalités québécoises, on affirme que c'est une pure "invention" du premier ministre Lesage. On n'a pas très bien compris les explications du chef du gouvernement de Québec. Si M. Lesage veut dire, a-t-on dit que ses propres services de traduction ont dû rédiger en anglais les textes soumis par les municipalités, le ministre fédéral du travail s'en étouffe plutôt que les deux langues sont "le cœur" officielles au Canada et que n'importe quel gouvernement provincial peut employer indifféremment l'une ou l'autre langue. De plus, a-t-on ajouté, si une traduction était nécessaire, les services de traduction du gouvernement fédéral sont parmi les plus rapides et les meilleurs au monde" et leur personnel est suffisamment nombreux pour se dispenser de la traduction à Québec des textes destinés à Ottawa.

Mais, et sur ce point, on a été très catégorique au ministère du travail, il n'est aucunement nécessaire de faire traduire les textes soumis par Québec. A la division des projets spéciaux, le directeur, M. Hereford, a recours sur place à des fonctionnaires de langue française qui lui traduisent immédiatement les détails des projets québécois, de sorte qu'une décision peut être prise sur le champ. De ce côté, le premier ministre Lesage est mal venu, nous a-t-on affirmé, de parler des "lenteurs" de la traduction à Ottawa" puisque les projets sont étudiés directement dans leur version française.

Voici quelques autres honnêtement que possible, les réactions des milieux administratifs et politiques fédéraux à la déclaration du chef du gouvernement de Québec. Ajoutons une note personnelle: il serait faux de prétendre que "Le Devoir" a été le seul journal à s'étonner de la faible contribution du gouvernement québécois au programme fédéral, à la date du 17 octobre, telle que la dépeignait un communiqué du ministère du travail. Le 21 octobre, "La Presse", de Montréal, sous la signature de M. Roger Champoux s'étonnait elle-même de l'absence "quasi complète" des municipalités québécoises dans la liste des projets alors mentionnés par Ottawa. S'il y a eu erreur ou injustice, elles n'étaient pas intentionnellement partiales puisqu'au moins un journal libéral s'est mis en campagne, tout comme "Le Devoir"

### Suggestion: le service militaire

Parmi les 21 organismes qui ont offert des suggestions au gouvernement fédéral, hier, pour remédier au chômage, l'Investment Dealers Association a recommandé la mise en vigueur d'un système de service militaire obligatoire, d'une durée de deux ans, au Canada.

L'association déclare que ce serait un moyen excellent, en temps de paix, de créer de l'emploi. Les sujets ne bénéficieraient pas seulement de l'entraînement militaire, mais plusieurs deviendraient des hommes de métier dont le pays a grandement besoin.

### Hamel: il faut faire plus pour le tourisme...

SHAWINIGAN. — Le ministre du travail, M. René Hamel, a fait savoir que le gouvernement songe à faire davantage pour le tourisme qui rapporte \$200,000,000 à la province chaque année.

Les autorités provinciales ont placé le département du tourisme sous la juridiction du secrétaire provincial afin de stimuler l'activité dans le travail touristique, a fait observer M. Hamel devant les membres de l'Union commerciale du Saint-Maurice.

Le secrétaire de la province effectue présentement un relevé pour savoir où et quand les visiteurs dépensent leur argent, a expliqué le ministre.

Le gouvernement, a-t-il précisé, dépense quelque \$400,000 par année pour faire de la publicité générale dans les journaux et les magazines; mais ne peut s'engager à faire de la publicité sur le plan régional.

### Production houillère à la hausse

OTTAWA. — Au cours des trois premiers trimestres de l'année, la production houillère du Canada a augmenté de 7,9 p.c. au regard de la période correspondante en 1959. Au cours de ces neuf mois, les importations ont baissé de 10 p.c. Le bureau fédéral de la statistique précise que la production s'est élevée à 7,577,304 tonnes de janvier à septembre 1960, contre 7,022,876 au cours des trois premiers trimestres de 1959.

### La Fraternité des propriétaires de taxi de Mtl chez M. Lesage

La Fraternité des propriétaires de taxi de Montréal a obtenu hier après-midi, dans la métropole, l'entrevue personnelle qu'elle avait sollicitée de M. Jean Lesage, premier ministre du Québec.

Placée sous la direction du président Roger Fréderick, et pilotée par Me Jean D'Amour, conseiller juridique de l'important groupement patronal chez les chauffeurs de taxi de la métropole, la délégation comprenait aussi les vice-présidents de la Fraternité des propriétaires de taxi, MM. Clovis Déglise et André Doucet.

Au cours de l'entretien qui s'est prolongé bien au-delà de la limite prévue, le premier ministre s'est montré sympathique à l'égard du propriétaire de taxi, donnant clairement à entendre qu'il fera personnellement l'impossible pour qu'on trouve une solution équitable à toute la question du taxi dans

## La conférence sur le chômage

# La principale recommandation: une meilleure planification économique

A l'issue de la première journée de la conférence sur le chômage, le premier ministre Diefenbaker s'est déclaré très satisfait des nombreuses suggestions contenues dans les 21 mémoires d'organismes divers soumis au cours de la journée. La conférence reprendra ses travaux ce matin. M. Diefenbaker est d'avis qu'on peut déjà la considérer comme "un franc succès".

Il semble que la suggestion la plus souvent entendue hier, fut celle recommandant au gouvernement de réviser sa politique fiscale afin d'encourager l'établissement d'un plus grand nombre d'industries canadiennes, principalement dans les régions connues pour subir depuis des années une grave crise de chômage.

En résumé, les organismes entendent hier recommander une meilleure planification économique, une hausse des paiements de sécurité sociale, une meilleure protection tarifaire à certaines industries, des travaux publics d'immobilisation, la réadaptation des victimes de l'automatisation, la tenue d'une session d'urgence sur le chômage, la création d'industries de transformation, des avances d'argent aux universités pour accélérer l'exécution de leurs programmes d'expansion, etc.

Quelque vingt-et-une sociétés nationales, représentant les secteurs les plus influents de l'économie canadienne ont commencé, hier, de soumettre leurs vues sur une politique de plein emploi au gouvernement fédéral. Un certain nombre d'entre elles ont rendu publiques leurs mémoires, mais la discussion de leurs suggestions s'est poursuivie à huis clos entre leurs délégués et les représentants du cabinet. Le premier ministre

### M. Lesage au Salon du livre

QUEBEC. — Prenant la parole à l'inauguration du Salon du livre, au Musée provincial, le premier ministre a constaté avec fierté que les écrivains canadiens-français s'affirment de plus en plus, non seulement au Canada, mais aussi à l'étranger.

Un peuple ne peut rien édifier, a-t-il dit, qui dure plus que ces livres. Aussi, quand la voix de nos auteurs se fait entendre, nous lui devons de l'écouter. Quant à moi, a dit M. Lesage, malgré mes devoirs de premier ministre, je m'efforce de lire le plus possible. Certes, je ne dispose pas de tous les loisirs voulus; mais j'ai la conviction que celui qui ne lit jamais souffre bientôt de paralysie intellectuelle et finit par croire que le monde est à l'image de sa conception si simpliste qu'il s'en fait...

### La Fraternité des propriétaires de taxi de Mtl chez M. Lesage

Placée sous la direction du président Roger Fréderick, et pilotée par Me Jean D'Amour, conseiller juridique de l'important groupement patronal chez les chauffeurs de taxi de la métropole, la délégation comprenait aussi les vice-présidents de la Fraternité des propriétaires de taxi, MM. Clovis Déglise et André Doucet.

Au cours de l'entretien qui s'est prolongé bien au-delà de la limite prévue, le premier ministre s'est montré sympathique à l'égard du propriétaire de taxi, donnant clairement à entendre qu'il fera personnellement l'impossible pour qu'on trouve une solution équitable à toute la question du taxi dans

la région de Montréal en tenant compte des suggestions et recommandations de la Fraternité des propriétaires de taxi de Montréal.

Cette démarche officielle de la Fraternité auprès de M. Jean Lesage avait été précédée par l'inscription d'un projet de loi qui sera présenté à la prochaine session de l'Assemblée législative de Québec dans le but de maintenir au nombre actuel, durant une période déterminée, le total des permis de taxi pouvant être émis dans l'île de Montréal. Le projet de loi avait été préparé et déposé par Me Jean D'Amour, avocat, au nom de la Fraternité des propriétaires de taxi de Montréal.

Quant aux travaux publics, on souhaite qu'ils cessent d'être considérés comme des palliatifs et que l'on s'attache surtout à ceux qui sont destinés à parfaire notre outillage économique, comme les chemins de fer, les routes, les canaux.

Un effort spécial doit être fait par les autorités compétentes pour accroître les facilités d'éducation à tous les niveaux, et spécialement dans les domaines de la technologie.

Pendant que les associations d'employeurs déplorent la hausse constante du coût de revient des produits canadiens, les centrales ouvrières réclament une hausse des paiements de sécurité sociale, notamment les allocations familiales et les pensions de vieillesse. Les syndicats considèrent que ces paiements, en plus de répartir le revenu national au prorata de la population, dans les diverses parties du pays, constituent par eux-mêmes un "plancher de revenus" empêchant les masses de sombrer dans la pauvreté.

Les syndicats demandent aussi une réforme de la loi d'as-

urance-chômage, de façon à prolonger la période des prestations. Ils suggèrent que l'on crée une caisse spéciale pour les chômeurs saisonniers, avec contributions adéquates des bénéficiaires et de l'Etat. Ils avancent que, dans ce domaine, il faut établir une distinction très nette entre l'assistance aux chômeurs inhabituels et l'assistance aux personnes dont le métier emporte le risque d'un chômage périodique.

Quant aux universités, elles ont demandé qu'on leur avance de l'argent afin de mettre à exécution des travaux d'immobilisation de l'ordre de près d'un demi-milliard de dollars. La mise en oeuvre d'un plan d'expansion de cette nature, soutiennent-elles, serait de nature à procurer du travail aux chômeurs et à compléter les services éducatifs qui, par le temps qui court et faute d'argent, laissent à désirer.

### Le Canada vendra plus de bois d'oeuvre sur le marché anglais

LONDRES. — Une mission commerciale canadienne composée de 22 membres et qui est à mi-chemin de sa tournée de 15 jours en Grande-Bretagne, est confiante d'avoir augmenté sensiblement la part canadienne sur le marché britannique du bois d'oeuvre.

Nous ne nous attendons pas à un traitement spécial, a déclaré M. H. F. Stanforth, de Montréal, porte-parole du groupe, mais nous pensons pouvoir concurrencer selon nos mérites.

Le Canada, qui fut un temps le plus important fournisseur de bois d'oeuvre de la Grande-Bretagne, occupe maintenant la quatrième place, derrière la Finlande, la Suède et la Russie. La mission canadienne qui comprend des représentants de toutes les régions productrices de bois d'oeuvre, séjourne en Grande-Bretagne pour examiner les possibilités du marché.

M. Stanforth a ajouté: "Nous sommes des plus encouragés par ce que nous avons vu. Il est clair que nous pouvons concurrencer sur une base économique". Le groupe a voyagé à l'intérieur du pays, dans le nord de l'Angleterre et en Ecosse. Après une visite de la région londonienne, il se rendra en Irlande. Les délégués canadiens ont visité des quartiers résidentiels, des chantiers de

bois, des établissements industriels et ont eu des entretiens avec des architectes, des urbanistes, des importateurs et des dirigeants de compagnies de transports.

Une chose que les exportateurs canadiens auront à concurrencer sur le marché britannique c'est la méthode russe de l'expédition massive à bord de vaisseaux noyés par les soins d'une agence centrale du gouvernement. En raison de ce transport en grosses quantités et l'élimination des dépenses de ventes individuelles, les prix sont réduits au minimum.

Un représentant du gouvernement canadien qui fait partie de la mission a déclaré que les autres membres se montreraient pour la plupart très heureux de ce que toutes les caractéristiques de qualité exigées par les importateurs britanniques peuvent être offertes par les exportateurs canadiens et que les produits canadiens peuvent se comparer à ceux de n'importe quel autre pays.

### REUNION DE GARAGISTES ET DETAILLANTS D'ESSENCE A SAINT-HYACINTHE



J. RAOUL OSTIGUY



GILLES N. RIVEST

Au nombre des spécialistes en relations patronales qui prendront part à l'importante réunion des garagistes et détaillants d'essence de la rive sud, ce soir à 8 heures au Buffet Maskoutain de Saint-Hyacinthe, on note M. J. Raoul Ostiguy, de Richelieu, vice-président du National Automobile Trades Association et M. Gilles N. Rivest, éditeur d'Autoservice, l'organe officiel de l'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec et membre du Automobile Booster Club of Canada.

BYRRH  
vin APÉRITIF  
au Quinquina  
Servir très frais  
EMBOUTILLÉ EN FRANCE  
En vente dans tous les  
magasins de la O.L.C. - Numéro 3408.

### D'un océan à l'autre

#### La Malaisie veut montrer sa gratitude

TORONTO. — M. Tunku Abdul Rahman, premier ministre de la Malaisie, a remercié hier soir les Canadiens de leur accueil et pour l'aide que le Canada a fournie à son pays dans le passé. Il a invité les étudiants à visiter son pays et à y étudier. M. Rahman part aujourd'hui pour Washington pour entreprendre une visite officielle aux Etats-Unis. Dans ses remerciements, il a dit:

"La Malaisie est maintenant en mesure de vous rendre un peu la réciprocité. Nous sommes disposés à offrir quelques places dans notre université et des voyages d'études dans notre pays à quelques jeunes Canadiens, afin que par ce moyen nous puissions manifester l'esprit qui anime le Commonwealth et apprendre à nous mieux connaître."

#### Moins de 10,000 tuberculeux au Canada

OTTAWA. — Pour la première fois en 18 ans, le nombre de patients dans les institutions canadiennes pour tuberculeux a baissé en 1959 en bas de 10,000. A la fin de l'année, on comptait 9,262 patients sous traitement, une diminution de 14 pour cent par rapport à 1958 et de 32 p.c. par rapport au sommet enregistré en 1953. En 1959, le taux de mortalité due à la tuberculose a baissé à 3,5 par 100,000 de population. Ce taux était 6,0 en 1958.

Le Québec a "peut-être" demandé un nombre additionnel de formulaires français, explique-t-on, mais il est faux de dire que le ministère en manquait. Ces formulaires ont "sûrement" été expédiés immédiatement au gouvernement de Québec. Que celui-ci n'en ait pas demandé suffisamment la première fois n'est pas de la responsabilité du gouvernement fédéral, ajoutait notre interlocuteur.

#### Fonctionnarisme et conventions collectives

OTTAWA. — M. Samuel Hughes, président de la Commission du service civil, a déclaré hier que les conventions collectives ne feraient qu'entraîner des détails dans le calcul des échelles de salaires des fonctionnaires relevant du service civil. Il a ajouté que les associations d'employés considèrent généralement l'arbitrage comme solution idéale à leurs conflits et écartent tout désir de réclamer le droit de grève contre l'Etat.

1960. M. Martineau, présentement directeur du centre fédéral d'entraînement de St-Vincent-de-Paul, Québec, remplace l'assistant commissaire Gustave-Louis Sauvigny qui prendra sa retraite à cette date.

#### Assistant commissaire des pénitenciers

OTTAWA. — M. David Fulton, ministre de la Justice, a annoncé la nomination de M. Jean-Baptiste Martineau au poste d'assistant commissaire des pénitenciers. Cette nomination prendrait effet le 1er novembre.

Un porte-parole du ministère du travail a donné les précisions suivantes: 2,000 copies de formulaires français et 3,000 copies de formulaires anglais ont été expédiés, entre le 15 septembre et le 21 septembre, au gouvernement de Québec. Voici les détails des envois: 16 septembre, 7,000 copies françaises et 1,000 copies anglaises; 17 septembre, 4,000 copies françaises; 19 septembre, 2,000 copies françaises et 2,000 copies anglaises; 21 septembre, 8,000 copies françaises.

#### Mille nouveaux emplois en radio et TV

L'Association des diffuseurs de radio et de télévision du Canada a été informée, hier, que l'expansion de l'industrie de la radio et de la télévision créera un millier de nouveaux emplois au cours des deux prochaines années. De plus, M. E.R. Bushnell ancien vice-président de Radio-Canada qui exploite maintenant un poste privé de télévision à Ottawa, a recom-

mandé aux diffuseurs de viser continuellement à améliorer leurs émissions, car des sondages révèlent qu'un grand nombre de récepteurs ne sont pas fréquemment en usage. Il a aussi recommandé à ses confrères de cesser de chercher à acheter un auditoire avec l'appât de prix en argent.

#### Importance de l'éducation pour l'ouvrier

HAMILTON. — Si on veut que le Canada soit en mesure de faire face avec succès au défi de l'avenir, on devra nécessairement faire ressortir davantage l'importance de l'éducation chez les enfants et les adultes. C'est ce qu'a soutenu en fin de semaine, à Hamilton, en Ontario, le ministre fédéral du travail, M. Michael Starr.

Le ministre a cité des statistiques renversantes qui indiquent qu'environ 70 pour 100 des jeunes qui fréquentent les cours élémentaires quittent les études avant même de s'être rendus au cours supérieur et que seulement 5 pour 100 d'entre eux apprennent un métier.

#### A la défense des prix des médicaments

TORONTO. — Le Comité d'enquête de l'Ontario sur les produits pharmaceutiques a été informé hier que les prix des médicaments au Canada ont augmenté à un rythme beaucoup plus lent que ceux de tous les autres secteurs qui touchent le domaine de la santé.

M. S. N. Conder, le directeur général, a expliqué qu'à la fin de 1959 l'indice moyen des autres produits était de 126,5 comparativement à 124,1 pour les produits pharmaceutiques.

#### Pearson: confiance à l'ONU

OTTAWA. — M. Lester Pearson a déclaré hier que sa confiance est tout entière acquise aux Nations Unies, instrument indispensable de paix et de liberté. L'ancien ministre des affaires extérieures, prix Nobel de la paix, souligne dans une déclaration publiée à l'occasion du 15ème anniversaire de la fondation de l'ONU que les événements de la dernière décen-

#### Ottawa compte 342,483 employés

OTTAWA. — Le personnel à l'emploi de l'Etat fédéral était, en juillet dernier, moins considérable qu'à la période correspondante, l'année précédente. On dénombrait 342,483 fonctionnaires et employés, à l'exclusion du personnel travaillant

#### PAS CHANCEUX

Notre photographe Gérard Donati, qui se faisait fracasser le bras droit par un chauffeur, il y a seulement quelques semaines, s'est vu offrir, hier matin, alors qu'il s'affairait avec ses lentilles à croquer des scènes de journaux d'élection, un superbe appareil photographique qu'il a pris feu près de la gare Windsor. Pendant que les sapeurs combattent l'élément, Gérard s'empresse de sauver l'outillage photographique qui contient le coffre à bagages de sa voiture.

#### empruntez à bon compte à la

CAISSE DE PRÊTS BNE

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion.

LE DEVOIR, MONTREAL, MARDI, 25 OCTOBRE 1960

Qui est à la tête de l'Union nationale?

Au moment où nous devons rédiger ces lignes, les résultats de l'élection municipale sont trop incomplets pour qu'il soit possible de les commenter.

Il s'agit de l'Union nationale.

Le caucus de samedi s'établit comme pouvoir suprême du parti et dénonce son ancien chef. Mais, une fois écartées les expressions de regrets et les "déploration", nous sommes devant une dénégation pure et simple.

L'Union nationale ne peut espérer que l'opinion libre prenne cette dénégation au sérieux.

Les accusations de M. Antonio Barrette sont précises. D'après lui l'organisation et la caisse électorale sont plus fortes que le chef et ont refusé de lui obéir.

Telle est l'attitude de M. Antonio Barrette.

M. Yves Prévost affirme là-dessus qu'il appartient "aux trois individus concernés de se disculper devant les tribunaux", et que le caucus n'a pas à "se substituer à la magistrature".

Le problème de savoir qui dirige l'Union nationale ne regarde pas les tribunaux; c'est au caucus d'en décider.

Le débat qui se poursuit à l'Assemblée générale sur le problème du désarmement se présente d'abord comme un duel de propagande et il pouvait difficilement en être autrement après l'échec des négociations au Comité des Dix.

Blocs-Notes

Le désarmement et la guerre froide

Le débat qui se poursuit à l'Assemblée générale sur le problème du désarmement se présente d'abord comme un duel de propagande et il pouvait difficilement en être autrement après l'échec des négociations au Comité des Dix.

La seule conclusion possible est, comme les années précédentes, la recommandation de reprendre les pourparlers, ce qu'aucun des deux camps ne saurait refuser sans se mettre dans le tort.

De leur côté les trois puissances occidentales souhaitent que des mesures conduisant au désarmement général et complet, sous contrôle international efficace, soient élaborées et fassent l'objet d'un accord le plus tôt possible.

Points de rencontre

Depuis quatre ans, c'est-à-dire depuis les travaux du Comité des Cinq, les vues des deux camps se sont notablement rapprochées quant aux objectifs du désarmement.

La proposition russe préconise le désarmement général et complet de toutes les forces armées, l'arrêt de la production de toutes les armes nucléaires, chimiques, bactériologiques ainsi que des fusées.

Rôle des neutres. L'insuccès des Dix démontre que les négociations directes

Il est d'intérêt général que la province sache qui dirige l'Union nationale. Qu'elle sache si, en éliminant M. Yves Prévost, elle se trouve à mettre à la tête de l'opposition un cabinet clandestin où l'argent est roi.

La question est d'abord politique. Elle est posée devant l'opinion. Elle doit d'abord être plaidée devant l'opinion. Elle doit l'être par des arguments précis, non par des injures ou des faux-fuyants.

Or il est remarquable que sur ce problème central, M. Yves Prévost n'a rien dit. Il ne paraît pas voir, ou il ne veut pas voir, que le problème dont on discute, c'est celui de la réalité de son pouvoir.

La question posée, c'est: M. Prévost, dans les circonstances actuelles, est-il le véritable chef (intérimaire) de l'Union nationale?

M. Prévost veut que les tribunaux en décident? Position insoutenable. Ce ne sont pas les tribunaux qui éliront le successeur de M. Prévost; ce ne sont pas eux qui prépareront le prochain congrès.

Il nous semble que le militant local d'Union nationale ne saurait mettre du cœur à l'ouvrage aussi longtemps que ces questions ne seront pas élucidées.

Il est plaisant d'entendre le caucus de samedi en appeler au "principe élémentaire de la démocratie". La situation décrite par M. Antonio Barrette est la négation de toute démocratie.

André LAURENDEAU

Pour obtenir la paix

Docteur Gilles Poupart. Félicitations pour votre lettre au "Devoir" parue le 13 octobre dans ce journal et dans laquelle vous recommandez la prière à Marie pour obtenir la paix dans le monde!

Souvent, nous sommes portés à accuser Khrouchtchev, Mao Tsé-toung, Castro et quelques autres des maux dont l'univers est accablé. Il serait peut-être plus juste de s'accuser soi-même.

La prière et la mortification manquent beaucoup dans nos vies et ce sont les meilleures armes pour conquérir la paix. Le chef russe ne tient pas la destinée du monde entre ses

Il est encourageant de constater qu'un médecin a daigné prendre quelques minutes pour exposer ces vérités dans "Le Devoir". Cette lettre était un eau vive!

Amoureuse de la paix.

E.L. GRENON.

Université laïque

Monsieur le rédacteur, Il me semble que "l'université laïque" existe déjà: c'est l'université de Montréal.

Je crois très fort qu'il y a à Montréal de la place pour l'université Sainte-Marie, que cela répond à un besoin profond, même chez les intellectuels laïques.

Monsieur le directeur, Je ne crois pas que le

P. S.

Lettres au "Devoir"

Locataires bruyants

Monsieur le directeur, Après nous être fait chasser de notre logis parce que le nombre de nos enfants augmentait, mon mari a réussi à acheter une propriété qui pouvait loger convenablement nos huit enfants.

Mes enfants, devenus très raisonnables, comprennent ma fatigue et cessent tout bruit dès 7 heures. Dans mon logis les soirs sont calmes. Quant à mes locataires, outre les bruits parents qui trouvent moyen de se loger (sur des matelas tirés de dessous les lits, le soir), les visiteurs aidant, le bruit est devenu intolérable et cela dans les deux logis au-dessus de ma tête.

La Régie des loyers ne nous permet pas de leur signifier leur départ (après de nombreux avertissements). "La Régie des loyers existe pour laisser les locataires dans leur logis", a-t-on répondu.

Il nous faut plier bagages et nous trouver un autre logis. "Eux ont le droit de vivre", nous attendons le prix de notre logis pour payer les versements exigés sur notre maison. Nous voulons éviter un procès. Nous sommes réduits à chercher un gîte chez le propriétaire qui voudra bien nous louer.

Le Canada et Cuba

Monsieur le Directeur, L'Hon. George C. Nowlan, ministre du revenu, déclarait le dernier (20 oct. 1960) que l'attitude canadienne vis-à-vis Cuba prouvait que le Canada n'était pas un satellite américain en matière d'économie et de politique internationale.

Quant on sait que l'économie canadienne appartient dans une proportion de 65 à 70 pour cent à des capitaux américains dans les matières stratégiques d'origine canadienne, l'on considère votre déclaration comme une farce monumentale. Il est facile d'ailleurs pour les E.-U. de lever un blocus économique contre Cuba et de sauver la face en protégeant ainsi les inté-

rets des industriels américains et en laissant écouler chez nous et exporter ensuite leurs produits vers Cuba par les sucursales canadiennes principales, mexicaines ensuite et même celles des pays de l'Amérique latine, si nécessaire.

Quant à la politique étrangère du Canada, nous n'avons qu'à regarder l'Hon. Howard C. Green, ministre des Affaires extérieures, qui nous représente aux Nations-Unies dans un corset américain qui limite tout mouvement intéressant et original de la part du Canada pour une politique concrète et réaliste dans le monde.

Agrez, Monsieur, mes salutations empressées. Claude BERNARD PROPRIETAIRE

De la comédie humaine et de son bouffon tragique

Dans un inconcevable état d'esprit, tout de méfiance et de partialité, l'univers entier a été entraîné dans le tourbillon de l'Assemblée générale des Nations unies, devant le grand guignol, sous l'influence machiavélique d'un trop célèbre bouffon tragique.

Qui voudrait voir la destinée de notre pauvre humanité se reposer sur les épaules du clown qui s'est donné en spectacle ces temps derniers et dont les agissements de fantaisie douteuse ont trouvé un écho peu enviable dans la presse du monde entier? Qui souhaiterait s'accommoder d'une paix russe, allemande, américaine ou marquée de tout autre étiquette de meilleur aloi? Ce que l'humanité recherche avant tout, c'est la paix et la sécurité, sans plus.

Quel sens de dignité notre génération apporte-t-elle aux mois honneur, respect, compréhension, gentillesse et, sous le plan spirituel, à la charité chrétienne tout simplement? Pas plus qu'elle en apporte au destin de l'humanité dans une démocratie comme celle que nous connaissons actuellement, dont l'idéologie fondamentale déformée a été à la merci de quelques profiteurs sans scrupules qui oppriment les masses, se moquent de la société, comme telle sous un anonymat protecteur, fuient toute responsabilité, tout compte rendu de leur administration et se font, par ricochet, les artisans damnés du communisme universel de demain.

Dans un autre ordre d'idées, comment concilier un sens exact des valeurs avec une absence totale de dignité, de défiance pour les choses essentielles quand par exemple on entend parler de la fumée blanche du Vatican de la bouche d'un athée militant ou que

l'on voit un grotesque cendrier brandir son soulier en pleine Assemblée en adressant à ses confrères des paroles aux relents d'écrit?

Où est le sérieux dans tout cela? Comme on est loin, par contraste, de la noblesse d'un Macmillan, de la grandeur d'un Charles de Gaulle, de la jovialité d'un Eisenhower et de la spiritualité mystique d'un Nehru.

Dés que le bouffon tragique entre en scène, tout l'orchestre sonne faux; c'est la cacophonie à percussion qui entre en branle, couvrant la mélodie et lui enlevant toute son âme.

Voilà où nous en sommes et la guerre est toujours à nos portes.

Pour que l'univers puisse faire quelque progrès vers une paix véritable, il faudrait mettre en boîte les marionnettes qui ont servi aux dernières délibérations des Nations dites unies et les remplacer par des hommes de principes éprouvés, assujettis à un code d'honneur rigide, conforme à la dignité de la personne humaine et dont les actes seraient compatibles à l'attente d'une société avide de paix véritable, sans ambages, et dont la sobriété de langage positif serait de nature à éviter toute hystérie collective lors des futurs débats de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il faut que les portes restent ouvertes aux négociations, à tout espoir d'entente, aux Nations Unies mais que le cœur des hommes s'affranchisse de ses passions et de l'égoïsme pour faire place à l'esprit de camaraderie et à la bonne volonté.

Rappelons-nous la parole biblique, toujours aussi vivante de nos jours: "Vous avez fait de la maison de mon Père une caverne de voleurs". Roger Saint-Jacques.



— Sarto! Avais-tu du cœur? — Hic! Non, j'avais rien que du de Kyper!

Dans le miroir de l'ONU

Par Jean Lacouture

"La vraie tragédie surgit quand l'idée de justice semble conduire à la destruction de valeurs plus hautes". Cette formule de Max Scheler vient à la mémoire du témoin de certains dérangements de l'esprit, des attitudes et des propos, à l'Assemblée des Nations Unies. Il est juste que les Etats faibles disposent, à l'égal des autres, d'une tribune et d'un recours public, que puissent faire entendre leur voix ceux dont ni la production d'acier, ni la situation stratégique n'intéressent les Grands, que soient entendus ceux que leur pauvreté ou une trop récente émancipation vouent à l'instabilité, à la précarité et à l'adoption de régimes de "redressement" peu conformes aux traditions de la démocratie occidentale.

Mais des réflexions de cette nature ne sauraient conduire aux conclusions que tirent déjà, avec une hâte satisfaisante, ceux qui n'attendaient de cette grande confrontation internationale que de voir confirmer leurs préventions. Il ne faut tout de même pas négliger les risques sans précédent que comportait ce rendez-vous des représentants des pays les plus antagonistes, des idéologies les moins compatibles. Que cette réunion ait donné lieu à des excès tels que les Parlements élus dans les nations les plus policées en ont donné maints exemples, il y a lieu de le déplorer. Quo des contacts si exceptionnels n'aient pas été l'occasion d'aménagements pacifiques est tout aussi regrettable. Mais pour un soulier ôté et un marteau brisé, faut-il crier à la destruction de la civilisation et au triomphe des barbares?

Le premier mois de la quinzième session de l'Assemblée des Nations Unies n'aura pas contribué à l'établissement de relations meilleures entre les deux principaux groupes d'Etats rivaux. Au moins faut-il se demander si, en prenant les risques de cette monumentale confrontation, l'un ou l'autre a gagné la partie, assuré son prestige, amélioré ses positions.

Au cours de l'une de ses interventions à la tribune M. Nehru, citant "Boudha, ce grand Indien", déclarait: "Les vraies victoires sont celles qui ne comportent pas de vaincu". Mais de ce début de session on retire l'impression que dans le débat de Manhattan tout le monde est justifié perdant, à des titres divers.

M. "K" n'a pas joué ses atouts. Quelles que soient les raisons que l'on donne au voyage à New-York de M. Khrouchtchev, ceux qui ont été témoins de son comportement pendant ces quelques semaines doutent qu'il ait retiré grand fruit de tant d'efforts. On ne saurait nier que nombre de thèses soviétiques sont populaires parmi des délégations peu suspectes de sympathies marxistes-léninistes; qu'il s'agisse du désarmement, de la décolonisation, voire d'une réforme des Nations Unies, les idées venues de Moscou exercent sur bien des neutres et des indécis une séduction plus grande que celles présentées par les Occidentaux, ne serait-ce que parce qu'elles sont plus simples, plus radica-

les — d'aucuns diront plus sombres et démagogiques. Mais disposant de tous atouts le chef du gouvernement soviétique n'a pas semblé les jouer très bien à Manhattan. Tant de pétulance et des emportements si excessifs n'ont pas paru le signe du bon droit. Et pour ne pas négliger eux-mêmes le recours de folklore, Asiatiques et Africains ont paru goûter peu certains traits d'exotisme typiquement russe, dont M. "K" a fait étalage. Peut-être lit-on insuffisamment Lermontov et les Ames mortes à Rangoun et à Lagos.

Par-delà le capitalisme et le colonialisme, la cible favorite du chef du gouvernement soviétique, pendant ces quelques semaines, fut M. Hammarskjöld. Parce qu'il a l'œil trop bleu et le menton un peu fuyant, on ne tient généralement pas le secrétaire général de l'ONU pour un lutteur. Le défi que lui lançait son formidable adversaire, le diplomate suédois l'a pourtant relevé avec une fermeté et un talent qui ont impressionné ceux mêmes qui critiquaient amèrement le tour pris par l'intervention de l'ONU au Congo.

Mais la position de M. "H" n'en sort pas moins affaiblie de cette joute. Moins du fait de la violence de l'attaque ou d'erreurs qu'il a pu commettre qu'en raison de la situation insolite où le place le débat. L'extraordinaire carence des puissances occidentales — absence volontaire des uns, médiocrité des autres — fait en quelque sorte du secrétaire général de l'ONU, le seul interlocuteur du leader soviétique, le seul à sa taille en tout cas. Et c'est ainsi, parce qu'il ne s'est trouvé personne à l'ONU capable de riposter à M. Khrouchtchev, que d'arbitre naturel le secrétaire général s'est trouvé mêlé à diverses reprises et malgré lui en champion de l'Occident. Ce qui est lui rendre un bien mauvais service et risque d'altérer d'autant dans les mois à venir sa vocation de médiateur et son efficacité au sein de l'Organisation.

Garder la majorité, fût-ce par une marge infime, ou tout au moins le "tiers bloquant", telle paraît être, de M. Cabot Lodge à M. Wadsworth, la seule politique, le seul idéal diplomatique de la délégation américaine à l'ONU. Si bien qu'on vit, après le vote qui lui permit de repousser péniblement l'inscription de la question chinoise à l'ordre du jour, le représentant des Etats-Unis se réjouir de ce qui apparaissait à chacun comme un dur revers diplomatique à long terme.

Constamment sur la défensive, ne pensant apparemment qu'en termes de tactique médiante et de procédure, parlant un langage inintelligible aux "non-engagés", et plus attentifs, semble-t-il, aux réactions de l'opinion américaine qu'à celles de New-Delhi ou d'Accra, M. Wadsworth et son équipe ne donnent pas une image favorable de la politique étrangère des Etats-Unis. Le plan d'investissements en Amérique latine établi récemment par l'O.E.A., le jeu des pactes orientaux et les réflexes anticommunistes (accentués par certaines attitudes de M. Khrouchtchev) ont certes assuré à Washington les majorités indispensables; mais l'impression produite par les fonctionnaires américains aux Nations unies n'est pas brillante, et la nouvelle administration ne pourra manquer de sentir le besoin d'un ressaisissement énergétique en ce domaine.

Certes, les Britanniques ont fait meilleure figure, et M. Macmillan a montré qu'en parlant à l'Assemblée le simple langage d'un homme d'Etat, sans éluder les questions

coloniales, on pouvait se faire entendre et acclamer. Et ce sont eux à coup sûr qui sortent les moins meurtris de la confrontation. Mais l'une de leurs préoccupations essentielles — la préservation de l'homogénéité du Commonwealth — est loin d'être satisfaite. Le comportement tumultueux de M. Nkrumah a beaucoup déçu ses partenaires de Londres, et tant les démarches de M. Menzies que l'attitude des puissances occidentales face au projet de "bons offices" des neutres n'ont pas enchanté M. Nehru.

Aucun d'ailleurs des "grands neutralistes" n'a pu être le colonel Nasser, qui a amélioré ses relations avec Washington et surtout avec Londres, et laisse à Manhattan le souvenir d'un personnage plus sérieux et modéré que ne le veut la légende — n'a paru repartir satisfait de ses démarches, tandis que la perpétuelle véhémence des Guinéens, des Ghanéens et des Cubains tend à lasser leurs interlocuteurs. En fait, ce sont plutôt les délégués de moyennes ou petites puissances asiatiques — Ceylan, Birmanie — qui ont, par leur sang-froid et leur ingéniosité au cœur de l'orage, affirmé leurs positions.

Le prix de l'effacement de la France. Mais que sont les pertes subies par tel ou tel pays, en comparaison de ce que son effacement coûte à la France? Mieux vaut n'être pas mêlé à un tel tohu-bohu, à ces marchandages, mieux vaut ne pas essayer d'algardage et s'exposer à on ne sait quel chantage? De ce train-là, on peut aussi se réjouir de n'avoir pas été compromis dans le vilain travail de découpage du monde de Yalta, ni été partie à la rédaction de la Charte de l'Atlantique, qui a contribué à répandre sur l'univers des illusions dangereuses.

On peut certes entrecroiser tous les arguments favorables ou hostiles à une participation de la France aux travaux de l'ONU. Mais là où la discussion ne peut guère se poursuivre, c'est sur le terrain de ses rapports avec les Etats récemment émancipés de la tutelle française.

"Ce que nous faisons là avec les Nations de la Communauté, c'est ce que ferait une mère conduisant ses filles dans un hôtel, et puis, les y laissant le soir venu, leur disant: Désolé, mais je ne puis rester, car c'est une maison de passe..." Dans sa verve, le propos d'un bon observateur des choses de l'ONU, dit ce qu'il faut dire. Et j'ai pour ma part entendu plusieurs membres de délégations africaines exprimer avec aplomb et amertume le regret de n'avoir pas été accompagnés aux Nations Unies par l'inventeur de la Communauté, et de n'avoir pas pu se prévaloir de façon plus éclatante d'un parrainage qui — le Mali excepté — était reçu comme le sceau d'une indépendance acquise dans l'amitié.

Evouant le triomphe fait par les délégations du Commonwealth à l'intervention du premier ministre britannique, la plupart des délégués des nouvelles nations assurent que le général de Gaulle se serait mieux fait entendre encore de l'Assemblée.

Certes, il y a l'affaire algérienne, le projet de loi qui serait vain de prophétiser, mais qui ne peut tourner qu'au désavantage de la France. On ne dira pas que la tendance puissamment favorable à la délégation du F.L.N. pourrait être renversée par une campagne de couloirs et un discours prestigieux. Mais des choses ont été dites à la tribune de l'Assemblée par le prince Sihanouk au nom du Cambodge, par M. Okala au nom du Cameroun, par M. Aiken au nom de l'Irlande, qui donneraient des chances à une diplomatie active de transformer une humiliante condamnation en un texte convenable, sinon recevable. Mais la France préfère apparemment recevoir un coup d'aiguillon douloureux.

Est-il d'Andersen ou de Grimm ce conte ou une princesse, pour ne pas se voir vieillir, fait briser autour d'elle les miroirs? Nier l'ONU, c'est briser le miroir ou se reflète le monde d'aujourd'hui — qui n'est certes plus celui "de la marine à voile, des équipages et des lampes à huile" — ce monde ou comme les prophètes, dans la vie publique il y a un siècle, les "nations prolétaires" émergent affamées, et où il nous faut vivre.

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde).

France: le gouvernement Debré l'emporte

L'Assemblée repousse la motion de censure

PARIS. — Le gouvernement du premier ministre Michel Debré a triomphé hier de la plus vigoureuse offensive déclenchée par l'opposition depuis la création de la Cinquième République. En effet, une motion de censure présentée par le groupe socialiste et signée par 67 députés a été repoussée, en n'obtenant pas le nombre de voix requis, 277, soit la majorité absolue.

Si la motion avait été adoptée, le gouvernement aurait remis sa démission au président de la République qui aurait probablement dissous l'Assemblée nationale et ordonné une nouvelle élection générale. Il était également possible que de Gaulle ordonne alors un référendum. Le vote d'hier concernait un projet gouvernemental de création d'une "force de frappe nucléaire" française: en réalité, c'était là un projet du président de Gaulle qui tient tout particulièrement à sa réalisation.

mier ministre Debré qui a affirmé que dans ce scrutin l'avenir du système démocratique et parlementaire en France était en jeu. Il a fait une comparaison entre la faiblesse actuelle des démocraties et la force relative des Etats totalitaires. "La constitution actuelle est peut-être la dernière chance de préserver en France une démocratie parlementaire... C'est une raison de plus pour les assemblées élues de ne pas jouer inconsidérément avec le pouvoir" a-t-il dit. Il a par ailleurs nié que le président de la République excède ses prérogatives et a nié également que le projet gouvernemental de force de frappe nucléaire autonome puisse affaiblir l'Alliance atlantique et nuire aux chances d'une Europe unie.

Appel de Couve de Murville. Hier soir, le ministre des affaires étrangères, M. Maurice Couve de Murville, a fait un vibrant plaidoyer en faveur du projet gouvernemental. Il a affirmé que la réalisation du projet serait menée en liaison étroite avec l'OTAN et avec les pays alliés de la France; il a ajouté que loin d'affaiblir l'Alliance Atlantique, une telle "force de frappe" française la consoliderait. Il a nié catégoriquement que ce serait là une invitation aux Etats-Unis à retirer leurs troupes d'Europe.

Opposition de Mollet. L'ancien premier ministre socialiste, M. Guy Mollet, a pris à partie le plan gouvernemental visant à doter le pays d'une "force de frappe" nucléaire indépendante. L'ancien chef du gouvernement français a qualifié ce plan "d'isolationnisme".

(Suite à la page 6)

ALGERIE: FERHAT ABBAS PROCLAME

Le FLN s'oriente vers le bloc communiste et perd tout espoir dans "l'Occident colonialiste"

TUNIS. — Une véritable alliance a maintenant été conclue entre les rebelles algériens ou, plus précisément, le "gouvernement provisoire de la république algérienne" et le monde communiste, notamment l'Union soviétique et la Chine. C'est ce qui ressort de la conférence de presse accordée hier par le "premier ministre" Ferhat Abbas, qui est rentré la semaine dernière d'un voyage officiel à Pékin et à Moscou.

Le "chef du gouvernement" a assorti son éloge des gouvernements communistes et ses prédictions sur l'aide massive qu'il attend d'une violente dénonciation de l'Occident, particulièrement des Etats-Unis. "Nous voyons ceci: les pays communistes nous aident moralement et matériellement et vont nous aider de plus en plus; les principaux pays occidentaux non seulement ne nous aident pas mais soutiennent directement ou indirectement l'impérialisme français... Nous constatons que le monde occidental est colonialiste et restera colonialiste".

M. Abbas a fait cette conférence de presse à la veille d'une session extraordinaire du "gouvernement provisoire": la réunion doit commencer aujourd'hui en banlieue de Tunis et l'ordre du jour n'en a pas été révélé.

Forcer Paris à composer

Abbas a dit par ailleurs qu'il avait perdu tout espoir dans des négociations réelles avec la France et avec le général de Gaulle. Il a ajouté que seule la puissance croissante du FLN et les pressions extérieures amèneront Paris à céder. "On nous demande de déposer les armes avant l'ouverture des entretiens... La caractéristique de leur caractère politique, cela, nous cartons d'identité."

ne le ferons jamais". Le chef du "GPRA" a confirmé que le mot d'ordre réside désormais dans l'intensification de la lutte militaire "de telle sorte qu'un jour nous pourrions discuter avec Paris sur un pied d'égalité". Abbas a ajouté que c'était le conseil donné par Moscou et Pékin. Il a également nié qu'il y ait la moindre condition attachée à l'aide sino-russe: c'est "une contribution pure et simple à la lutte anti-colonialiste".

Rafle de la police parisienne

PARIS. — La police a arrêté une centaine de musulmans, soupçonnés de faire partie du groupe de terroristes algériens, dont les attaques à Paris et à Lyon, dimanche, ont causé la mort de quatre hommes et en ont blessé 14 autres. Ces suspects ont été relâchés par la suite.

La police, qui était dirigée personnellement par le préfet, Maurice Papon, a effectué une descente dans les hôtels de la rive gauche que fréquentent les Algériens, et a conduit les suspects à Vincennes. Tous ont été libérés après un interrogatoire et la vérification de leurs caractéristiques politiques, cela, nous cartons d'identité."

ONU: LE DESARMEMENT, A LA COMMISSION POLITIQUE

Londres: le plan de "K", irréaliste et inapplicable; Varsovie: une session spéciale sur les armes nucléaires

NATIONS-UNIS, N.-Y. — Le représentant de la Grande-Bretagne a soutenu hier que si l'on acceptait les conditions posées par l'Union soviétique pour le désarmement total et universel, cela signifierait qu'il serait impossible d'en venir à la moindre mesure de désarmement d'ici 40 ans.

M. D. Ormsby-Gore a ajouté devant la commission politique de l'Assemblée générale que le projet occidental de désarmement prévoyant un système progressif est "nettement plus réaliste et plus pratique" et ne "vise pas à tromper les espoirs de l'humanité avec des promesses éblouissantes qu'il sera impossible de traduire en actes". Le représentant de Londres a demandé une fois de plus à l'URSS d'accepter de reprendre les négociations sur le désarmement avec les Occidentaux le plus tôt possible en vue d'arriver à un accord au moins sur des mesures partielles de désarmement.

Commencer par l'immédiatement possible

"Nous croyons, a-t-il dit, que le désarmement doit commencer par les mesures qui peuvent être appliquées de part et d'autre alors même que la confiance mutuelle n'existe pas encore". Le ministre britannique a demandé à l'Assemblée d'approuver un ensemble de principes destinés à diriger les négociations et à inspirer un éventuel accord sur le désarmement total et universel dans les formes où il est présenté par Moscou.

M. Ormsby-Gore a souligné qu'il serait impossible à une commission de 99 Etats de mettre au point les détails d'un traité sur le désarmement y compris le mode de fonctionnement d'un système de contrôle international. Le ministre a reconnu que le gouvernement soviétique a fait des pas importants en direction de la conception occidentale du contrôle international mais il a ajouté qu'il existe "encore un fossé entre les deux conceptions".

Par contre, le représentant de la Yougoslavie a réitéré l'appui de son gouvernement aux propositions du premier ministre Khrouchtchev sur le désarmement total et universel. Il a dit que même s'il existe de grandes divergences entre l'Est et l'Ouest dans ce domaine, il ne croit pas qu'on soit réellement dans une impasse. M. D.

Vidic a demandé que les petites puissances soient appelées à jouer un rôle plus important que dans le passé lors des prochaines négociations sur le désarmement et a souhaité que les liens les plus étroits possibles soient institués entre tout nouvel organisme chargé de mener les négociations sur le désarmement et l'ONU.

Varsovie propose: session spéciale

De son côté, la Pologne a proposé une résolution demandant la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale au printemps, session qui serait consacrée à l'interdiction permanente des expériences nucléaires si aucun accord n'est conclu à Genève d'ici le 1er avril sur (Suite à la page 6)

Congo: il n'y a plus d'autorité à Léopoldville

Les soldats congolais déchaînés sont maîtres de la capitale; le danger est grand de combats avec les soldats ONU

LEOPOLDVILLE. — Jamais, semble-t-il, la situation dans la capitale congolaise n'avait atteint le point d'anarchie et de marasme qu'elle connaît présentement. Même les unités qui étaient relativement soumises au colonel Mobutu ont abandonné depuis quelques jours toute discipline, n'obéissent plus à leurs officiers et font régner la terreur dans la ville. La situation est à ce point alarmante que l'Organisation des Nations Unies songerait sérieusement à proposer au Parlement congolais l'institution d'une tutelle indirecte sur le Congo ex-belge.

L'autorité partielle que la commission administrative spéciale avait réussi à acquiescer pendant les premières semaines de son existence, s'est effondrée en même temps que s'effondrait le prestige du colonel Mobutu, "l'homme fort" qui avait mis en place ce gouvernement provisoire. Il semblait hier qu'il n'y avait en tout et pour tout que la garnison de Thysville, formée d'unités blindées et motorisées, à avoir conservé un minimum d'ordre et de discipline.

Manifestation de l'ONU boycottée

Pendant ce temps, au Katanga, la rupture est totale entre le gouvernement Tschombé et la représentation locale des Nations Unies. Il semble que, pour éviter le pire, l'ONU va se rendre à la requête du gouvernement katangais et remplacer son représentant, M. I. Berendsen. A Léopoldville même, la situation est extrêmement tendue et (Suite à la page 6)

Légère avance de Kennedy sur Nixon

NEW-YORK. — Les plus récents sondages indiquent nettement que le sénateur John Kennedy jouit d'une légère avance sur son adversaire républicain, le vice-président Richard Nixon. Le "New York Times" précisait hier matin, à la lumière des constatations faites à travers le pays par ses reporters, que la victoire paraît acquise au candidat démocrate si la présente vague en sa faveur s'accroît jusqu'au 6 novembre, dans deux semaines aujourd'hui.

Depuis qu'il a été choisi par son parti pour briguer les suffrages à la présidence des Etats-Unis, en juillet dernier, M. Kennedy a réalisé d'importants progrès, recueillant des appuis inattendus dans des Etats où M. Nixon semblait dominer. En fin de semaine, les commentateurs politiques des deux partis étaient presque unanimes à déclarer que M. Kennedy serait élu président si le scrutin avait lieu aujourd'hui. Mais tous reconnaissent que deux facteurs, deux impondérables, peuvent influencer sensiblement sur l'électorat sans qu'on puisse mesurer avec certitude cette influence: la religion de M. Kennedy et le rôle du président Eisenhower dans la campagne.

UN INCIDENT MILWAUKEE — Un incident a marqué la visite de M. Kennedy (Suite à la page 6)

Le "New York Times" ajoute que M. Nixon est en avance dans 15 Etats qui au total disposent de 93 grands électeurs tandis que M. Kennedy domine dans 12 Etats qui disposent de 112 grands électeurs. On constate en outre que cinq Etats, disposant de 62 grands électeurs, tendent à favoriser le vice-président Nixon, et sept autres Etats, disposant de 125 grands électeurs, tendent à appuyer M. Kennedy.

AVIS DE DECES

YON — A Montréal, le 22 octobre 1960 à l'âge de 71 ans, est décédée, Mile Emeline Yon, fille de feu J. Georges Yon et de feu Rosa Lamière. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Société coopératives des frais funéraires, no 302 rue Ste-Catherine est, à 8h.30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Comment écrire ?

On vous dit souvent: "Comment écrire ? — Tout simplement, écrivez comme vous parlez" — Et nous vous disons juste le contraire: "Comment parler ? — Parlez précisément, parlez comme si vous deviez écrire !" — En perfectionnant et en renforçant votre orthographe, vous arrivez à une langue très correcte. Ce n'est plus la langue qui vous emprisonne, mais c'est vous qui dominez la langue. — Après l'orthographe, en perfectionnant votre style, vous arrivez à une élocution correcte, claire, précise, élégante, forte et convaincante. — N'abaissez pas votre langue écrite en écrivant comme vous parlez, mais plutôt élevez votre langue parlée en parlant comme vous devriez écrire.

L'Institut Pratique d'Orthographe (I.P.O.) de Paris, Agence au Canada, est une école spécialisée dans l'enseignement de l'orthographe et de la rédaction par correspondance. — L'I.P.O. vous recommande d'abord son COURS SUPERIEUR PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE par correspondance, spécialement élaboré en vue des besoins des Secrétaires, Employés, Etudiants et de toutes les personnes qui veulent et doivent posséder une orthographe approfondie et irréprochable. — Méthode facile, rapide. Résultat immédiat. — Demandez notre nouveau PROSPECTUS très détaillé contre 25 cents. — Postez ce coupon aujourd'hui!

INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE (I.P.O.) 5602, Avenue du Parc, Montréal 8, P.Q. Adresse postale: C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q. Je désire recevoir, sans aucune obligation, le PROSPECTUS détaillé de l'I.P.O. de Paris, Agence au Canada. Ci-joint, 25 cents pour frais d'envoi discret sous pli fermé. NOM ..... AGE ..... ADRESSE ..... (Ecrire en lettres MOULÉES, s.v.p.)

NOTE. — Tous nos envois sont expédiés discrètement: sous pli fermé et sans aucune indication extérieure de l'I.P.O.; seule notre adresse postale (C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q.) est marquée sur l'enveloppe.

BULLETIN DES PAGES JAUNES LE SPORT DES QUILLES FUT INTRODUIT EN AMERIQUE PAR LES COLONS HOLLANDAIS. DANS LES CATSKILL, QUAND IL TONNE, LES GENS DISENT QUE C'EST L'EQUIPAGE HOLLANDAIS DE HENDRICK HUDSON QUI JOUE AUX QUILLES. 2,000,000 DE CANADIENS DE TOUS LES AGES JOUENT AUX QUILLES, L'UN DES SPORTS LES PLUS PRATIQUES CHEZ NOUS. ON COMPTE AU CANADA, QUELQUE 1,500 SALLES DE QUILLES, DONT ON TROUVE LA LISTE DANS LES PAGES JAUNES. POUR TOUT BESOIN CONSULTEZ LES PAGES JAUNES. SAVIEZ-VOUS QUE ON A ENREGISTRÉ AU MOINS 10 PARTIES PARFAITES PAR DES QUILLEURS CANADIENS AU COURS DE 1958.

Pendant la mauvaise saison Eau de mélisse des Carmes BOYER dans un peu d'eau bien chaude et sucrée Agent général pour le Canada: J. Alfred Oumet, Montréal

HUILE D'OLIVE VIERGE PUGET Plus qu'une HUILE un Condiment Sain Savoureux Naturel Agent général pour le Canada: J. Alfred Oumet, Montréal

POUR VOTRE BUREAU Valiquette Grand pupitre de noyer fini satiné mesurant 74"x41" de superficie, 5 tiroirs dont un est pour classeur et les autres sont avec divisions et porte-plumes. Serrures de chaque côté et garniture de cuivre mat. 95.00. Pateuil 69.00. 465.00. Cabinet 41" de long 295.00. AU SOUS-SOL. N. G. VALIQUETTE LTEE 915 EST. SAINTE-CATHERINE Tél.: VI. 2-8811

Visitez LA 4e FOIRE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL au PALAIS DU COMMERCE 1600, rue Berri Tous les jours de 1 h. à 10 h. 30 Du 26 octobre au 5 novembre inclusivement La 4e Foire Internationale de Montréal est sous les auspices du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec dirigé par l'honorable André Rousseau, ministre.

360 est. rue Rachel Montréal VI. 9-4107 HAUFFAGE-PLUMBERIE

Vous pouvez acheter une OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA pour seulement \$2.50 COMPTANT à ... MA BANQUE POUR 2 MILLIONS DE CANADIENS VOUS POUVEZ ACHETER VOS OBLIGATIONS comptant ou à tempérament à la succursale voisine de la B de M BANQUE DE MONTRÉAL La Première Banque au Canada Paiement initial de 5% - \$2.50 pour une Obligation de \$50, \$5 pour une de \$100, etc. Le solde par versements mensuels en 11 mois.

# Les résultats des élections municipales

## AU CONSEIL MUNICIPAL

District no 1	
Classe "A"	Classe "B"
Germain Angrignon 1132	Régis Gagné (PCM) 2754
Lucien Asselin (PCM) 1313	Yvon Larocque (LAC) 1709
Wilfrid E. Lauriault 1038	Bruno Lépine 5275
H. Pit Lessard 404	Mme L. Limoges (PCM) 2561
Robert (Bob) Leveille 404	Georges Loyola 1582
Camille Martellani (PCM) 1341	Raymond Mondor 4940
Dollard Mathieu (PCM) 1250	Rich Rousseau (ARM) 1011
Hector Rousseau 351	Roméo A. Sabourin (PCM) 3225

District no 2	
Classe "A"	Classe "B"
P. Bouchard d'Orval (PCM) 176	L. H. Bélanger (PCM) 837
Adéodat Crompt 594	Paul Carignan 286
Albert Demers (PCM) 180	Albert Collette 1917
Gérard Lusselle 734	N. C. Denys (PCM) 516
Ernest Lortie (ARM) 243	W. O. Lortie 1208
Ed. W. O'Leary 689	André Lortie 1208
John Olynyk (PCM) 262	John Primeau 1491
Laurent Tetreault (ARM) 179	George Tarte (PCM) 415

District no 3	
Classe "A"	Classe "B"
James N. Bellin (PCM) 1516	Edmund Tobin Asselin 7811
George Brown 3435	Paul Bergeron (PCM) 2517
Mme M. Cusson (LAC) 383	Harold Cummings 7895
Pierre-Noël Dion (ARM) 238	Frank Donnelly 6379
C. W. Leslie Flynn (LAC) 772	Wilfrid Gallagher (LAC) 889
Ernest Lortie Larkin 1081	Emile Genest (PCM) 2936
J. Sylvio Lynch (PCM) 1374	P. F. Grant (LAC) 808
Gordon M. Pender 2334	P. F. Hutscher (LAC) 1147
Roland Picard (LAC) 245	Kenneth Lyall (PCM) 3345
Arthur Tabac (ARM) 475	
Bertrand B. Tremblay 2290	

District no 4	
Classe "A"	Classe "B"
G. N. F. Charness (PCM) 864	Nat Aronoff 2789
Paul O. David 342	Guy Benoit (ARM) 57
Armand Dupuis (LAC) 511	Gérard Charbonneau 1296
Issie Farber 456	L. (Larry) Faust (LAC) 1088
Bernard J. Finestone 648	Edward (Ned) Hayes 1033
Jean Gadbois 631	Marc Hurlbut 2291
Lucien H. Gagné (PCM) 757	J. Lynch-Staunton (PCM) 3039
Harvey Goldman (ARM) 325	Charles Mayer (LAC) 1989
Ben Gordon 322	Kenneth McKenna 3438
Harry H. Kliger 1227	Michael Price (PCM) 2842
Gaston Marchand (LAC) 416	Hugh Savage 3062
Yvon Patuzé (PCM) 822	Joe Shalinsky 2951
Louis Sheff (LAC) 314	Nat Simpson (ARM) 513
Oscar H. Singer 198	Gerry Snyder (PCM) 3528
Julius Weltman (ARM) 414	Sydney Wise (ARM) 1224

District no 5	
Classe "A"	Classe "B"
Hyman Brock (PCM) 743	Tiber Barab (PCM) 1339
Larry Dubrovsky (LAC) 573	Sarto Blais (ARM) 1313
Harry Kolber (LAC) 639	Abraham Cohen (PCM) 2154
G. Paul La Rue (PCM) 692	Samuel Kolomeir 1120
Arthur L. Heurieux (ARM) 414	Larry Preston 202
Louis A. Litvak (LAC) 540	Sam Rapps (LAC) 553
Paul Masse (PCM) 972	Louis G. Robichaud (PCM) 1789
Mike Morganstein 198	Yves Rochon 1842
Julius Stenhal (ARM) 330	Roland Savigneau 2025
	Dean A. Sperdakos (LAC) 287
	Jack Thuna (ARM) 564
	René Tremblay (LAC) 813

District no 6	
Classe "A"	Classe "B"
J.-Edgar Archambault (LAC) 634	xRené Clouette (LAC) 1751
Roméo Ager (ARM) 873	xRoméo Desjardins (PCM) 6245
Antonio Capobianco (ARM) 1086	Louis Dostie (ARM) 3074
Laurent Couture (PCM) 1086	xAlfred Gagliardi (ARM) 5584
Frank Di Basse 625	John Jasko (LAC) 1035
Jean Labelle (PCM) 2449	Euclide Laliberté (PCM) 5338
Lucien Labelle (ARM) 1018	Ronald Lebel (ARM) 3731
Jean LaRoche (PCM) 2074	J.-Z. Léon Patenaude (LAC) 1599
Edouard Pilon (LAC) 519	xJacques Tardif 580
Gabriel Tardif 580	xJacques Tozzi (LAC) 541
xJacques Tozzi (LAC) 541	

District no 7	
Classe "A"	Classe "B"
Gérard Bodson (ARM) 242	André Desmarais (LAC) 1565
Claude Durivage (PCM) 1301	Fred Ducloux (ARM) 1550
Urie Leblanc (LAC) 588	Armand Ferland (LAC) 1351
Jean-Paul Lemieux (PCM) 1219	Jean-Paul Forest (PCM) 3876
Ruben Lévesque (LAC) 542	Donat Milin (LAC) 945
Jean-Paul Marchand (PCM) 1125	Gérard Niding (PCM) 4030
Camille Quintal (LAC) 330	Roger Parent (ARM) 1994
J.-É. Trepanier (ARM) 234	Arthur R. Roy (ARM) 2304
L.E. Turgeon (ARM) 234	J.-Omer Roy (PCM) 3808

District no 8	
Classe "A"	Classe "B"
Fernand Alie (PCM) 1148	Marcel Allaire (ARM) 664
Jacques Brisebois (PCM) 926	Paul Aubut 862
Roger Courtois (LAC) 613	Jean-Marie Bériault 862
Lucien Croteau 682	Jean-Paul Bonin (PCM) 3411
Pierre DesMarais (LAC) 547	Georges Godin 3519
Fernand Drapeau (PCM) 1195	Georges Goyer 749
Modérie Gervais 399	Jean-L. Hébert (LAC) 729
Albert Guilbault (LAC) 386	Jacques P. Madore (ARM) 529
Jules-B. Lafrenière 508	Lucien Mallette (ARM) 948
	Claude Melançon (PCM) 3303
	André Michon (LAC) 833
	R. C. Parent (PCM) 3249
	Le P. Pappin (LAC) 172
	Emile Pigeon 2286

District no 9	
Classe "A"	Classe "B"
Marcel Allard (ARM) 766	Fernand Corbeil 1449
Abian Blanchette (LAC) 374	Jacques Dalme (LAC) 1207
Benoit Bourque (PCM) 4425	xMarcel Despatis 2322
Rasil Danchyshyn 1143	Raymond Dupuis (LAC) 232
Joseph N. Drapeau (PCM) 5117	Jean Guillet (PCM) 11494
Dunois Gazielle (ARM) 941	Jean Ladouceur (ARM) 1817
G.-Etienne Houde (LAC) 491	Richard LaSalle (PCM) 10502
Georges Lalancette 908	Germain (Bob) Lortie 2454
Paul Langlais (LAC) 503	Henri Paquet (ARM) 1308
Paul-Emile Légaré 4191	Yvan Payette (PCM) 10042
Horace Montpetit (PCM) 1249	Fernand Picard (LAC) 1405
Norm Plamondon (ARM) 837	Lionel Rozon 2583
Albert Trudeau 988	Roland Tremblay 4124

District no 10	
Classe "A"	Classe "B"
Adrien Angers (PCM) 4229	Michel A. Barnes (ARM) 1254
Roger Baron (ARM) 907	Prosper Boulanger (PCM) 8324
Gaston Beaudet (ARM) 763	Albert Caplette (PCM) 7085
Romuald Beaujeu (ARM) 770	Antoine Despatis 4360
Maurice Beaumont (LAC) 859	G. Roland Douville (LAC) 1806
Maurice Landes (PCM) 3657	Edmond Hamelin (PCM) 10890
Jean Meunier (LAC) 1955	Maurice Hébert (LAC) 1828
Jean-Paul Ravary (LAC) 1810	Michel Langellier (LAC) 2042
P.-E. Sauvageau (PCM) 4210	Michel R. Messier 1096
	Claude Richer 2324
	Mme C.-B. Rochefort (ARM) 1495
	Sylvio Samson 2384
	Jean Simard (ARM) 1046
	Valère Vachon 1904

District no 11	
Classe "A"	Classe "B"
André Blondeau (LAC) 834	J. Adjutor Bouré (ARM) 3031
Adrien Bonin 1362	Roland Bourret (PCM) 13549
Lawrence Hanigan (PCM) 5983	Yves Campau 1877
Roland Lachance (ARM) 1101	Romuald D'Aoust 1167
Armand Lalonde (LAC) 985	Arthur Filion (LAC) 2070
Laurent Malini (LAC) 788	Arthur Gagnon (PCM) 12861
Rodrigue Moore 2218	J. Galarnaud (LAC) 2348
F.-E. Pelletier (ARM) 937	J.-E.-H. Lanciault 2034
D. Robert (PCM) 9307	Maurice Hébert (LAC) 1828
Don Safolio (ARM) 946	Marcel Prévost (LAC) 1830
Roger Sigouin (PCM) 8000	Fernand Saulnier (ARM) 4731
	Lucien Saulnier (PCM) 14153

## CANDIDATS A LA MAIRIE

District	CANDIDATS A LA MAIRIE					Référendum	
	Albert	Cohen	Drapeau	Fournier	Tremblay	OUI	NON
1	251	481	4942	4489	604	7944	2044
2	101	408	1184	2112	272	2648	1066
3	205	2407	3653	5840	1075	6553	4826
4	269	2392	4780	4863	282	7151	4639
5	128	820	2353	1968	312	3778	1360
6	368	804	7291	4343	692	10344	1166
7	215	192	5008	2847	451	6901	1086
8	195	239	5230	3213	450	6518	1312
9	414	749	13927	5489	1446	17631	2857
10	520	660	11138	5811	1913	15801	2716
11	506	156	16808	5211	989	19992	2693
Totaux	3139	9600	75719	46663	7960	105378	26772

## Entièrement mobilisé le...

(Suite de la première page)

Si-Norbert, tous trois arrêtés dans une auto à l'intersection des rues Charvoix et St-Patrice, 5h.42 René Beland, 23 ans, 2331 Wellington, dist. 2; Roger Tremblay, 18 ans, 2156 Centre, dist. 2; 6h.09 Jean-Paul Pélouquin, 34 ans, 5745 St-Urbain, dist. 2. Ont été arrêtés sous divers chefs d'accusation: Beland, 38 ans, 10475 Jeanne-Mance, dist. 11, refus de circuler; 2h.25, Roger Ethier, 43 ans, 7080 St-Vallier, dist. 11, exhiber des circulaires; 2h.25, Louis Laberge, 42 ans, 6725 Chateaubriand, dist. 6, intimidation; 6h.8 Jean Gauthier, 23 ans, 6665 Denis, dist. 6, refus de circuler.

## L'assemblée repousse...

(suite de la page 7)

M. Mollet ouvrait le débat sur une motion de censure visant le gouvernement d'ancien ministre, M. Michel Debré, au pouvoir depuis 21 mois. La motion accuse le gouvernement d'avoir adopté une "nouvelle conception de la politique européenne et atlantique". La motion réclamait du gouvernement l'abandon de son projet de mettre sur pied une "force de frappe nucléaire" indépendante au coût de \$2.400.000.000, sur une période de cinq ans.

## La machine à "télégraphes" au ralenti!

(Suite de la page 7)

Après avoir vidé le contenu du verre de whisky au moment où le candidat, dans une voiture découverte, se rendait au stade de Milwaukee pour y prendre la parole. Après avoir vidé le contenu du verre de whisky au moment où le candidat, dans une voiture découverte, se rendait au stade de Milwaukee pour y prendre la parole.

## A la police? "Jamais", dit Pax Plante

Interviewé à la radio, hier soir, Me Pacifique (Pax) Plante, ancien directeur intérimaire de la police de Montréal et le grand responsable de l'enquête sur la police, avant la collaboration de Me Jean Drapeau, a déclaré qu'il n'a nullement l'intention de revenir à la police.

"On m'offrirait la situation sur un plateau d'or que je la refuserais," a dit Me Plante, qui entend continuer à pratiquer le droit.

Me Plante a souligné que jamais Me Drapeau n'avait mentionné son nom durant la campagne. "Mais cela ne me blessa pas. C'est dans ses habitudes."

Le fougeux procureur a annoncé qu'il retournera prochainement dans le sud pour se réinstaller en janvier, alors qu'il publiera un volume qui jettera de la lumière sur les débuts de la Ligue d'Action Civique.

Me Plante a ajouté qu'il prévoit une ère politique nouvelle dans la province de Québec et à Montréal et qu'il a confiance que le nouveau gouvernement provincial établira un système électoral honnête avec carte d'identité obligatoire et des machines à voter comme celles qui sont en usage aux États-Unis.

Apparavant, Me Plante avait exploré la scission qui s'était produite au sein de la Ligue d'Action Civique. Il a dit avoir tenté de reconcilier Me Drapeau et M. Pierre Des Marais, mais sans succès.

## Légère avance...

(Suite de la page 7)

dy dans le Wisconsin. Une inconnue lui a lancé au visage un verre de whiskey au moment où le candidat, dans une voiture découverte, se rendait au stade de Milwaukee pour y prendre la parole.

## Les soldats congolais...

(Suite de la page 7)

on n'écarte plus la possibilité d'engagements sanglants entre les troupes du contingent international et les soldats congolais. Hier, les soldats congolais ont recouru à la violence pour empêcher les civils de la capitale d'aller assister à un défilé militaire organisé par le commandement de l'ONU pour souligner la "journée des Nations Unies". Seulement 300 Congolais environ ont pris place dans le stade de Baundouin de 40.000 sièges pour assister aux exercices effectués par 500 hommes du contingent international.

## Une journée exceptionnelle

Par ailleurs, M. Alfred Gagliardi a déclaré qu'il a vécu hier "une journée exceptionnelle" et qu'il n'en avait pas vécu une semblable "depuis un quart de siècle". Le chef de l'Association de la réforme municipale s'est plaint de ce que des représentants de ses adversaires aient "intimidé les électeurs" et "abusé des électeurs". Il a précisé que ces représentants avaient réclamé l'arrestation de certains de ses partisans; protestant contre ces arrestations illégales, M. Gagliardi a affirmé qu'il entendrait des procédures judiciaires à ce sujet. Le commissaire Gagliardi s'est dit "très heureux et enchanté" de la protection qu'a accordée hier le service municipal de la police; il a insisté sur le fait des arrestations effectuées en vue d'empêcher ses partisans, et particulièrement des femmes, de passer de po. à en porte pour inviter les gens à aller voter souvant.

## L'abond à Plouffe, St-Martin et Renaud veulent fusionner

QUEBEC — La Gazette officielle publie un avis de bill privé aux termes duquel les banlieues montréalaises de l'Abord-à-Plouffe, St-Martin et Renaud veulent fusionner pour constituer "la Cité de Laval". On demande en outre l'autorisation d'emprunter jusqu'à \$1.000.000 pour assurer le financement de grands travaux, nécessaires à l'établissement de la nouvelle ville.

## L'École des H.E.C.

(Suite de la page 7)

spécialisés en comptabilité, correspondance commerciale, opérations de banque, langues étrangères, ainsi qu'à l'admission dans l'Institut des comptables agréés (C.A.), l'Association générale des comptables (C.G.A.), etc.; b) les cours de perfectionnement en administration des affaires; c) les cours spéciaux, en collaboration avec des groupes professionnels des affaires.

Le directeur de l'école municipale, M. Lucien Tremblay, en collaboration avec des groupes professionnels des affaires, a déclaré qu'il n'a nullement l'intention de revenir à la police.

## Echos des élections

(Suite de la première page)

très peu le français ou l'anglais. Plus tard, M. Saint-Germain eut une discussion avec M. Emile Pigeon, le candidat indépendant, au sujet d'un homme soupçonné d'avoir voté deux fois. M. Germain empêcha l'individu suspect de voter la deuxième fois. M. Pigeon soutient que le scrutateur aurait dû permettre à l'homme de déposer son deuxième bulletin, et ensuite de le faire arrêter.

Dès 8 h. 10 hier matin, soit dix minutes après l'ouverture des bureaux de scrutin, le leader du parti civique de Montréal, Me Jean Drapeau, se prévalait de son droit de vote, se présentant au bureau no 94, situé dans l'enceinte de l'école Notre-Dame du Foyer, au 5555, 41e avenue, à Rosemont. Il fut ovationné au moment où il remplit son bulletin au scrutateur pour que celui-ci le dépose dans la boîte. Il a refusé de commenter l'issue possible de l'élection, se contentant de manifester son optimisme.

De son côté, le sénateur Sarto Fourrier arriva vers 9 h. 05 à l'école Willingdon, 4490 av. Draper, pour y déposer son bulletin de vote dans la boîte no 93. Il n'a fait aucun commentaire sur le résultat éventuel du scrutin mais semblait joyeux.

En dépit de la pluie, l'"opération boîtes de scrutin" s'est déroulée sans accrochage, tôt hier matin. Une flotte de 31 autobus de la Commission de transport de Montréal a transporté les boîtes dans les 1632 bureaux de vote de la ville. Chaque autobus transportait les boîtes et le matériel électoral requis, et était escorté de policiers et d'officiers d'élection. Le transfert des boîtes, depuis l'hôtel de ville, a débuté à 6 h. 17 et toutes les boîtes étaient rendues à destination avant l'ouverture des bureaux de scrutin, à 8 heures. Les scrutateurs de chaque bureau ont eux-mêmes rapporté leurs boîtes à l'hôtel de ville hier soir, une flotte spéciale de taxis ayant été mise à leur disposition; chaque taxi transportait cinq scrutateurs et était escorté de policiers.

Il avait été convenu, par suite du désistement de M. Bisson, que le nom de ce candidat serait rayé à l'encre par les scrutateurs sur les bulletins de vote. D'après les témoignages recueillis, il semble que la très grande majorité des scrutateurs se sont conformés à cette directive. Dans certains cas, toutefois, on avait omis de rayer le nom de M. Bisson.

Alors que M. Drapeau soulignait à la radio certains résultats favorisant "aux dépens du sénateur Fournier", son interlocuteur lui a demandé pourquoi il appelait sénateur le maire sortant. "Tout simplement parce que je ne l'ai jamais reconnu comme maire de Montréal," a répondu le chef du parti civique de Montréal. "Les noms de 'télégraphes' que nous avons mis à jour la veille de l'élection démontrent clairement qu'il n'a jamais été élu. Nos documents prouvent que le système de cette année était la continuation de la machine qui a si bien fonctionné en 1957." "Ces documents seront-ils rendus publics?" a-t-on demandé à M. Drapeau. "Évidemment qu'ils seront dévoilés. En fait, ils constitueront l'un des principaux arguments que nous invoquerons pour obtenir la carte d'identité obligatoire aux élections dans la métropole."

A huit heures et vingt-cinq minutes, M. Pierre DesMarais, président de la Ligue d'action civique, considérait que les premiers rapports indiquaient une lutte assez contestée, mais il admettait que la confusion créée par la similitude de noms entre son parti et celui de M. Drapeau, le parti civique de Montréal, semblait jouer en faveur du PCM et de ses candidats. Dans le district No 8, M. DesMarais considérait que la victoire pouvait être concédée aux "télégraphes" que la faiblesse du vote a beaucoup aidés. La LAC semblait remporter peu de succès dans ce district.

Cinq minutes auparavant, le maire sortant M. Fournier semblait déjà savoir quel sort serait le sien à l'issue de la compilation. Il se disait anxieux de connaître les résultats définitifs, mais ajoutait: "D'avance, je tiens à dire que je m'inclinerai devant le verdict du peuple que nous n'avons pas à critiquer. Je souhaite que les remplaçants fassent mieux ce que nous aurions pu faire."

M. Lucien Tremblay: "Moi, j'avais offert mes services. Si le peuple a décidé qu'il n'en avait pas besoin, je subirai mon sort. En attendant, comme les autres, j'écoute les résultats".

Le Dr Gérard Albert: "Je m'étais présenté parce qu'on m'avait dit que je pouvais aider les nombreux nécessiteux de la métropole. Je remercie la population et je ne puis que demander à ceux qui seront élus de faire tout en leur possible pour soulager la misère de ceux qui sont dans le besoin".

Le directeur de funérailles Roland Bisson, qui s'était retiré de la lutte à la veille du scrutin, a tenté de commenter ainsi l'issue de l'élection: "Je suis satisfait des résultats. C'est le peuple qui décide et il faut être satisfait de ce qu'il décide".

M. Gagliardi: "Je n'aurais jamais cru que des hommes publics puissent se livrer à des bassesses comme celles qui ont été commises dans le district numéro six. Cette propagande criminelle a bénéficié aux candidats du parti civique. Jamais je ne voudrais être élu à la faveur d'un crime aussi sordide. Je le réfère au tribunal de l'opinion publique".

## L'élection de...

(Suite de la première page)

se de le recevoir quand j'étais chef, a-t-il dit. L'homme n'en valait pas la peine.

En tant à l'article signé de M. Jean Barrette, dans la dernière édition de la "Patrie du Dimanche" l'ancien député de Joliette a dit que c'était un ramassis d'insinuations et de niaiseries qui ne méritaient pas de réponse.

L'article en question est peut-être signé de M. Jean Barrette, il n'est pas de lui, a dit l'ex-chef. Il est l'oeuvre d'un "scribe à gage" du comté de Berthier qui m'avait auparavant offert ses services par personne interposée. Je les ai refusés. Le texte du scribe en question a été aussi scruté par un conseiller législatif de l'Union nationale de Montréal, un avocat.

En ce qui concerne les accusations dont il est l'objet dans le communiqué émis à la fin du caucus, il a promis d'y revenir.

"Je pourrais, a-t-il dit, informer M. Prévost de choses dont il n'est pas au courant, puisqu'elles se sont passées en son absence alors qu'il était en Europe. Je pourrais lui dire des choses qu'il ignore ou encore peut-être des choses qu'il sait, mais qu'il a oubliées".

## Cette victoire...

(Suite de la première page)

Aux... QUATRE CONS du monde

OTAN : la session de décembre informée en conférence "au sommet" antique?

BONN. — Des sources dignes de foi ont révélé hier que certains gouvernements de l'O.T.A.N. s'apprêtent à...

ETATS-UNIS : la majorité des pays alliés estiment que l'URSS sera plus puissante que les Etats-Unis en 1970

NEW-YORK. — La station diaphonique CBS a annoncé hier qu'un rapport confidentiellement remis au gouvern...

GRANDE-BRETAGNE des arsenaux souterrains pour armes nucléaires seraient construits en divers lieux de l'empire

LONDRES. — Le "London Daily Express" a écrit hier que la Grande-Bretagne a entrepris la construction d'arsenaux souterrains...

FRANCE : un chef militaire s'oppose au projet de force de frappe nucléaire

PARIS. — Un haut chef militaire français a manifesté son opposition, samedi, au projet de "force de frappe nucléaire" française...

CUBA : une armée clandestine est prête à attaquer le gime, selon l'ancien ambassadeur cubain à Londres

LONDRES. — L'ancien ambassadeur de Cuba en Grande-Bretagne, Stojas Santamarina, a affirmé hier qu'il existe actuellement une puissante armée clandestine...

NIGERIA : agitation pour le départ des hauts fonctionnaires britanniques

LACS. — L'agitation grandit dans certains partis politiques, les mouvements de jeunesse et dans la presse au sujet d'indignation dans leurs fonctions d'un grand nombre de fonctionnaires supérieurs et moyens, britanniques...

POTO-RICO : la position des évêques (désavouée par le cardinal Spellman) provoque des remous

AN JUAN. — La lettre pastorale des trois évêques catholiques de Porto-Rico défendant à leurs ouailles de voter en faveur du parti démocrate-populaire a été lu dimanche dans toutes les églises de l'île et a provoqué des remous...

PAKISTAN : le gouvernement estime que le cyclone du 10 a fait 4,000 victimes

LAHORE. — Le gouverneur du Pakistan oriental dans un rapport préparé à l'intention du gouvernement pakistanais déclare que plus de 4,000 personnes ont perdu la vie à la suite du cyclone et du raz de marée qui ont balayé les cotes de l'île et d'îlots qui se trouvent au sud de Dacca...

Les journées d'étude du cinquantenaire de l'Ecole des HEC

M. François-Albert Angers: plaidoyer pour la recherche au Canada français

"Il faut bien constater qu'en dehors des milieux universitaires on ne reconnaît pas vraiment l'importance de la recherche au Canada français. On ne s'y rend pas vraiment compte que c'est la recherche qui a fait le monde contemporain et que les grands succès d'affaires sont le fait de gens qui ont su dépenser beaucoup d'argent pour provoquer et s'approprier les fruits de la recherche afin de les appliquer. Nos hommes d'affaires s'estiment satisfaits en général de suivre le mouvement au lieu de le créer. Ou bien ils ne tiennent pas à être au premier rang, ou bien ils n'ont pas compris que le premier rang est nécessairement réservé à l'innovateur et par accident seulement à l'imitateur."

Voilà ce que déclarait hier M. François-Albert Angers, directeur de l'Institut d'économie appliquée de l'Ecole des hautes études commerciales, aux journées d'études organisées par l'Association des diplômés.

M. Angers a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur de la recherche à l'Ecole des hautes études commerciales. Il a tracé le tableau des progrès accomplis dans ce domaine depuis la fondation de l'Ecole. Puis, il a défini le type de recherche universitaire.

"Il faut vivement espérer que le Canada français tiendra, au cours du prochain demi-siècle, à voir ses universités à l'avant-garde du progrès en matière de recherche. Les anciens des HEC, et particulièrement, devraient s'intéresser à ce que leur Alma Mater puisse achever rapidement l'évolution dans laquelle elle est engagée depuis sa fondation, en ce qui a trait à la recherche", a dit M. Angers. Il a rappelé que la corporation d'administration de l'Ecole compte six anciens parmi les neuf administrateurs.

"Cela leur confère la responsabilité toute spéciale de voir à ce qu'au-delà des fonds que fournit le gouvernement pour assurer le fonctionnement normal de l'Ecole, soit constitué par des contributions des anciens et d'autres hommes d'affaires, le fonds de dotation qui permettrait à l'institution de fonctionner non seulement normalement, mais à la pointe de l'efficacité, ce qui suppose une plus grande extension de la recherche qu'il n'a été possible de faire jusque-ci avec les moyens à notre disposition", a conclu M. Angers.

Il avait d'abord noté la complexité du problème de la recherche dans une école du genre de celle des Hautes études, parce que son enseignement est à la fois dispensé au niveau collégial et au niveau universitaire. Mais, la recherche universitaire...

Elle est devenue un service de l'Ecole qui se transformait en Service de documentation économique, puis devint l'Institut d'économie appliquée.

La collection des études sur notre milieu est l'une des principales manifestations de la recherche à l'Ecole des HEC. Ainsi, bien que le vaste programme tracé ait été interrompu par les circonstances, après 1940, l'Ecole a pu publier une série de 13 brochures sur des problèmes divers touchant à l'économie en général ou à l'entreprise en particulier. M. Angers a souligné que l'Ecole a donné l'exemple d'un type de recherche économique très réaliste, très proche des faits. Il a rendu hommage à ceux qui, souvent de façon bénévole, se sont dévoués aux recherches à l'Ecole des HEC. M. Angers a...

En vue d'orienter l'essor économique du Québec:

M. René Tremblay demande l'aide des institutions universitaires

Le sous-ministre de l'industrie et du commerce de la province de Québec, M. René Tremblay, a demandé hier l'aide des institutions universitaires pour travailler de concert avec les dirigeants de la province en vue de l'essor économique du Québec.

Parlant au nom de son ministre, M. André Rousseau, et au nom du gouvernement, M. Tremblay a déclaré lors de la séance d'ouverture des journées d'études de fondation de l'Ecole des hautes études commerciales, que le gouvernement de la province veut être "l'initiateur" de cet "essor économique et commercial que nous connaissons bien", mais qu'il a "besoin de l'inspiration d'institutions comme la vôtre, dont le rôle pourra être déterminant".

Et M. Tremblay de préciser: "Le ministère de l'industrie et du commerce sera appelé à une participation importante dans cet essor, mais son rôle ne pourra être efficace que si les activités qu'il entreprendra sont le fruit d'un désir de toute la collectivité.

"Les institutions universitaires devront donc, en toute liberté, indiquer aux gouvernements la façon dont elles entendent cet essor, et les institutions qui devraient être créées pour l'assurer.

"Nous comptons donc, a continué M. Tremblay, que l'Ecole des hautes études commerciales, comme dans le passé, sera à l'avant-

gard de ce mouvement de rénovation économique et que son rôle, qu'elle définira elle-même, sera majeur dans le plan d'ensemble que nous élaborons."

OTTAWA. — Le leader libéral aux Communes a exigé hier que le gouvernement notifie au parlementaire la date de l'ouverture de la prochaine session fédérale. M. Pearson commenta ainsi la déclaration faite samedi soir par le premier ministre Diefenbaker devant les organisateurs du parti conservateur, déclaration selon laquelle une session sera convoquée avant

L'Ecole des H.E.C. peut se comparer à toute école étrangère du même type

Après cinquante années d'évolution

L'Ecole des H.E.C. peut se comparer à toute école étrangère du même type

Après des débuts laborieux et lents, après des ajustements constants tant à cause du niveau intellectuel des élèves qu'à cause des exigences de plus en plus grande de la formation des hommes d'affaires, après une évolution continue vers un enseignement véritablement supérieur, l'Ecole des hautes études commerciales qui compte maintenant un demi-siècle d'existence, est en état d'offrir à la jeunesse canadienne-française un enseignement diversifié et hiérarchisé correspondant aux diverses fonctions des affaires et propre à lui assurer, aux mêmes conditions, tous les avantages que la jeunesse des autres provinces et des autres pays peut attendre des institutions du même type.

M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des H.E.C., a fait hier un long exposé sur l'évolution et les structures actuelles de l'Ecole, au cours d'une première journée d'études tenue à l'hôtel Reine Elisabeth, à l'occasion du cinquantenaire de l'Institution qu'il dirige.

"Voici un résumé de son exposé: "L'Ecole des hautes études commerciales est une de nos institutions d'enseignement supérieur les plus complexes, les plus vivantes et le plus constamment présentes à la vie sociale. Pour des raisons diverses cependant, ses débuts ont été laborieux et lents; l'indifférence du public à l'égard d'une institution dont il ne comprenait pas les objectifs, l'absence d'une pensée économique et sociale adaptée aux exigences de l'époque, l'absence aussi d'une expérience industrielle et commerciale, propre à la communauté canadienne-française, et d'une école aurant pu partir pour bâtir un enseignement, guerre de 1914-18 et bouleversement corrélatif du climat social et politique.

Aussi, dès ses débuts, l'Ecole a dû organiser son action sur deux plans parallèles. A l'intérieur, afin de mettre son enseignement en marche et au besoin l'ajuster, d'une part, au niveau intellectuel des candidats à l'inscription, d'autre part, aux exigences professionnelles des affaires; A l'extérieur, pour faire l'éducation du public et promouvoir la formation d'une pensée économique et sociale mieux en accord avec des exigences du temps.

Etant donné, d'une part, l'urgence des besoins, l'Ecole doit s'efforcer de mettre son enseignement à la portée du plus grand nombre possible; mais elle ne peut, d'autre part, l'idée que l'on se fait dans le public des exigences intellectuelles des carrières des affaires, elle doit à ses débuts s'en tenir aux conditions d'admission les plus basses: l'équivalent d'une B. année.

Elle admet cependant en même temps des candidats d'un niveau intellectuel plus élevé: diplômés des collèges commerciaux, diplômés des collèges classiques. Elle soumet ainsi à un même régime d'enseignement des jeunes gens de formation très variée et fort inégale. C'est donc par une série d'ajustements portant, tantôt sur les conditions d'admission, tantôt sur les programmes, que l'Ecole a réalisé ses deux objectifs: mettre son enseignement à la portée du plus grand nombre possible et en même temps, accélérer son recrutement en relevant le niveau intellectuel et en améliorant l'homogénéité.

Une revue En 1911, elle fonde la "Revue économique canadienne", première revue économique en langue française au Canada. Abandonnée en 1914, la revue est remplacée en 1927 par "l'Actualité économique", organe actuel de l'Ecole. De la revue sort le Service de documentation et de recherches, dirigé aujourd'hui sous le nom d'Institut d'économie appliquée.

En 1914, elle crée une section préparatoire pour ceux qui ne satisfont pas à ses conditions d'admission — section qui est devenue aujourd'hui la division conduisant au baccalauréat en sciences commerciales. En 1916, elle fonde la bibliothèque économique, devenue aujourd'hui l'une des plus importantes bibliothèques spécialisées au Canada. En 1917, l'Ecole crée ses cours du soir, posant ainsi le

premier jalon de ce qui constitue aujourd'hui son service d'extension de l'enseignement.

L'évolution pédagogique de l'Ecole sera ainsi liée au long des années à l'évolution de son recrutement, en volume et en qualité. Trois dates à retenir: en 1925, le baccalauréat ès arts est défini comme critère d'admission en première année du cours supérieur. L'Ecole réalise ainsi la première condition d'un enseignement de niveau universitaire. En même temps, elle articule au secteur secondaire du régime général de l'enseignement la réforme pédagogique de 1925 ne peut pas être définitive. Les exigences intellectuelles de la pratique des affaires ne cessent de croître, d'où une année à l'autre, la tendance à la surcharge des programmes. Pour remédier à cette tendance et assurer en même temps à l'étudiant la formation la plus complète possible, l'Ecole admet en 1940 le principe des options, c'est-à-dire la possibilité de choisir, en plus de son cursus principal, un autre cursus, par exemple, de droit, de comptabilité, de langues étrangères, etc.

En 1957, création des cours de perfectionnement en administration sur le modèle des cours du même genre répandus, surtout depuis la guerre, en Amérique et en Europe; deux séries, dont l'une procède de l'initiation propre à l'Ecole, cependant que l'autre est organisée en collaboration avec l'Advertising Club et la Publicité club.

Après cinquante ans de son premier demi-siècle d'histoire, on en est à l'Ecole des hautes études commerciales? Quels services peut-elle rendre à la jeunesse, au monde des affaires, au public en général? Disons d'un mot que l'Ecole est en état d'offrir à la jeunesse canadienne-française un enseignement diversifié et hiérarchisé, correspondant aux diverses fonctions des affaires et propre à lui assurer, aux mêmes conditions, tous les avantages que la jeunesse des autres provinces et des autres pays peut attendre des institutions du même type.

Cet enseignement est aujourd'hui organisé en deux branches: 1) — L'enseignement régulier, lui-même divisé en deux cycles de niveau différent, selon le degré de formation intellectuelle des candidats. Le premier est accessible aux diplômés des écoles secondaires et conduit au baccalauréat en commerce. Le second est accessible aux détenteurs d'un baccalauréat ès arts, et en trois années d'études, conduit à la licence en sciences commerciales. Son objet le plus général est de former de futurs chefs d'entreprise. Mais pour répondre aux besoins de notre milieu, il pourvoit par un jeu d'options en 3e année, à l'orientation de la jeunesse vers les carrières professionnelles des affaires: comptabilité, actuariat, recherche opérationnelle, économie appliquée, statistique. 2) — L'extension de l'enseignement comprend: a) les cours du soir, conduisant à un diplôme commercial, à des certificats

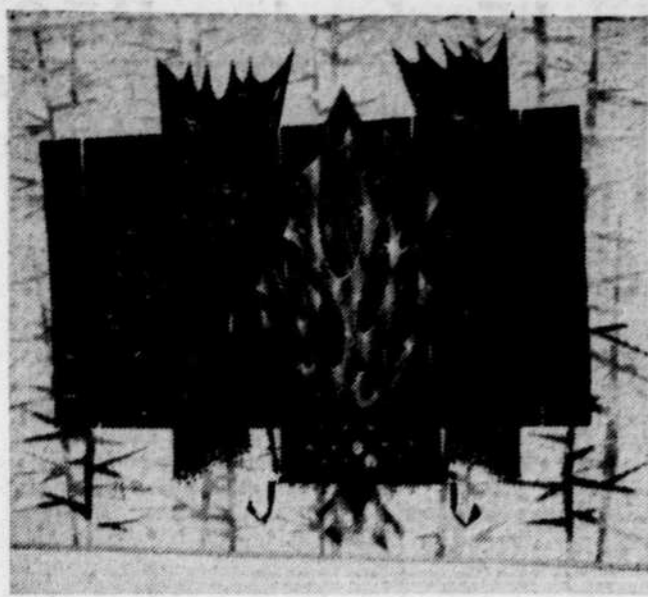
Commentent ce dernier point, il a affirmé: "Il est heureux que les institutions universitaires de la province jouissent de la plus parfaite liberté par rapport au pouvoir public. Nous croyons que les universitaires eux-mêmes sont mieux placés que quiconque pour diriger en toute liberté leurs institutions d'enseignement."

Des milliers d'étudiants solliciteront les Montréalais pour le Prêt d'honneur

"Si le succès de la campagne du Prêt d'Honneur est à la mesure de votre enthousiasme, nous dépasserons tous nos objectifs et ainsi des centaines d'étudiants recevront une aide qu'ils désespéraient d'avoir." Ainsi s'exprimait, M. Marcel Farley, président de la Grande Visite Etudiante, qui aura lieu cette année le lundi 7 novembre, de 7 à 10 heures du soir. M. Farley s'adressait à quelque 300 personnes, présidents de districts et de secteurs, professeurs religieux et laïcs, étudiants et étudiantes, collègues et collègues, infirmières et autres, réunis hier après-midi, au Centre Notre-Dame.

La "Grande Visite Etudiante", sollicitation éclairée de la campagne de souscription du Prêt d'Honneur, est organisée par les présidents de paroisse, de district et de secteur ainsi que par les étudiants. Plus de 10,000 étudiants de l'université de Montréal, élèves des collèges et couvents, des écoles supérieures, des écoles normales, des écoles techniques, de même que les infirmières visiteront les maisons de porte en porte, du

rant 3 heures, le lundi soir, 7 novembre, de 7 heures à 10 heures, sollicitant la générosité du public en faveur du Prêt d'Honneur pour aux étudiants, qui, pour des raisons d'ordre matériel et financier, voient en péril la poursuite de leurs études. Plusieurs savent déjà que le fléchissement de l'économie au cours de l'année a laissé un grand nombre d'étudiants sans travail l'été dernier et, parmi les étudiants chanceux qui ont trouvé du travail durant leurs vacances, la majorité sont retournés à l'université, à la reprise des cours, il y a quelques semaines, avec des réserves d'argent à peine suffisantes pour leur permettre de se rendre à la période des fêtes. Afin d'assurer un grand succès à cette campagne de souscription, il faut travailler sérieusement. Il reste à peine deux semaines dit M. Farley en terminant, avant la grande visite. Que l'on se prépare bien. La formule de la grande visite étudiante est magnifique parce qu'elle tend à simplifier le travail. Pour que ce procédé soit efficace, il faut faire vite et éviter les retards.



TAPISSERIES MODERNES FRANÇAISES

Un nouvel événement exceptionnel et même exotique du Festival de France chez Eaton est une exposition de tapisseries françaises contemporaines.

TELEVISION

Table with TV schedules for MARDI 25 OCTOBRE, listing programs like 'Par le trou de la serrure', 'C'est la vie', 'Le Réveil rural', etc.

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts
Dernière soirée avec le Ballet Royal du Danemark

Par Jean Vallerand

Le Ballet Royal du Danemark présente samedi soir la meilleure soirée de la brève saison qui l'a retenu trois jours au forum de Montréal.

'La Sonnambula' de Bellini. Balanchine a écrit une œuvre assez longue qui donne une large place à des divertissements très variés et dont le dernier acte plonge dans la tragédie.

Le Ballet Royal du Danemark laissera à Montréal une profonde impression. Avec un certain recul, on comprend pourquoi cette compagnie tient tellement aux traditions françaises qui la caractérisent depuis plus d'un siècle.

Programmes de radio

Mardi, le 25 octobre CBF

Table with radio schedules for CBF, listing programs like 'Radio-Journal', 'Le Réveil rural', 'Le Tour de chant de...', etc.

Horaire des cinémas

Table with cinema schedules for various theaters like 'ALOUETTE', 'CANADIEN ET PLAZA', 'COMEDIE-CANADIENNE', etc.

La Femme au FOYER et dans le MONDE



Une seule tasse à chacun : mais c'est mieux que rien. Au can Phu-Tho, près de Saigon, c'est l'heure de la distribution du lait et les enfants n'ont pas le temps de faire cercle autour de la distributrice qui joue le rôle de l'An de la charité.

Advertisement for 'ST-DENIS BIJOU' featuring 'SECRET PROFESSIONNEL' and 'MON COQUIN-PERE'.

Advertisement for 'SON SEUL AMOUR' at 'CANADIEN PLAZA'.

Advertisement for 'MARTLYN MONROE YVES MONTAND' at 'LOEW'S'.

Advertisement for 'SONG WITHOUT END' at 'PALACE'.

Advertisement for 'KEY WITNESS' at 'CAPITOL'.

Advertisement for 'La Fontaine de Trevi' restaurant.

Advertisement for 'CE SOIR à 9h.' featuring 'DINDON' at '44e REPRESENTATION'.

Advertisement for 'ELYSÉE BOBOSSE' at 'Centre d'Art de l'ELYSÉE'.

Advertisement for 'LA VERSION ORIGINALE' at 'CINERAMA'.

Advertisement for 'venez à l'hôtel le plus ACCUEILLANT de Montréal'.

Advertisement for 'FLORENCE' at 'Salle Le Cavalier'.

Advertisement for 'le trio gordon fleming' at 'Salle Le Cavalier'.

Advertisement for 'L'HÔTEL de LASALLE'.

Contribution du Saint-Siège aux oeuvres de l'UNICEF

Monsieur Maurice Pate, directeur de l'exécutif du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, vient d'annoncer qu'en 1960, le Saint-Siège a versé la somme de \$1,000.00 au Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Carnet mondain

Ont prêté leur concours au défilé de modes de l'amicale Notre-Dame-des-Écoles, à l'hôtel Windsor, mercredi, le 26 octobre, à huit heures du soir.

De la tite d'amande en démonstration!

Il y aura démonstration culinaire à l'Institut Familial et Social, 121st, boul. St-Joseph, mercredi, le 26 octobre, à 2 h. et à 7 h. 30.

Les mots croisés du 'Devoir'

Grid for crossword puzzle with 12 rows and 12 columns.

SCIENCE ET TECHNIQUE

## La propulsion atomique: dimension nouvelle de la construction navale

La propulsion atomique, tant des navires que des sous-marins, offre une dimension nouvelle à la construction navale. Le réacteur atomique, en permettant une durée de croisière quasi indéfinie, à une vitesse qui dépasse quelque peu ce que l'on avait pu atteindre grâce aux turbines à vapeur sous pression, accorde désormais aux navires et sous-marins une souplesse d'action que l'on n'aurait pu même soupçonner il y a vingt-cinq ans.

La Marine Royale Canadienne, désireuse de suivre de près l'évolution des techniques navales, veut se munir de sous-marins de type classique. Il est peu probable que l'on puisse doter notre marine de sous-marins atomiques, à déclarer à Montréal ces jours derniers, le premier ministre Diefenbaker. Le coût fort élevé de cet engin de guerre atomique est la raison qu'invoque le premier ministre.

Certes ce coût est élevé, mais le Canada est l'un des grands producteurs de matières fissiles du monde. Au terme des accords intervenus avec Washington, la production canadienne d'uranium a été fort diminuée. Rien ne laisse entrevoir que l'on ait envisagé la possibilité de fournir d'uranium, particulièrement au Royaume-Uni dont le premier sous-marin atomique le Dreadnought vient

d'être lancé, en retour de quelques unités comparables.

M. Diefenbaker a souligné que la flotte de sous-marins ordinaires et atomiques de la Russie soviétique, plus de 400 unités dit-on, dont M. "K" s'est vanté de l'efficacité la semaine dernière, a entraîné une modification radicale des concepts de défense navale de l'OTAN.

C'est ainsi que Washington et Londres désirent sinon reprendre l'initiative, du moins rattraper quelque peu le temps perdu, mais le Canada n'en sera pas.

Technique à l'épreuve "Nuclear Engineering", revue des sciences nucléaires publiée en Grande-Bretagne dans sa livraison de mai 1959, fait état des problèmes qu'il faut encore résoudre, surtout dans le domaine des contrôles d'urgence, avant que la propulsion atomique des navires en soit au stade de la concurrence internationale. Le cargo atomique américain "Savannah", lancé le 21 juillet 1959 et dont les essais en mer se poursuivent, est une expérience coûteuse que se

permettent les Etats-Unis. Les ingénieurs britanniques envisagent le plutonium 240, plutôt que l'uranium comme combustible dans les réacteurs atomiques marins. Mais, s. John Cockcroft, directeur de l'énergie atomique de Grande-Bretagne, a exprimé l'avis que le fonctionnement des réacteurs atomiques deviendra rentable quand l'on pourra employer dans ces réacteurs les sous-produits du plutonium utilisés dans les centrales thermiques atomiques.

Soulignons que le réacteur du sous-marin britannique "Dreadnought" est de fabrication américaine. Londres n'aurait pas encore pris la décision de construire un prototype de navire à propulsion atomique, bien que l'on ait proposé un pétrolier de 40.000 tonnes, comme unité la plus rentable.

Sous-marins atomiques Faute de données précises sur le nombre de sous-marins atomiques soviétiques, il n'est pas loisible de comparer la force de ces effectifs en regard du programme de construction de sous-marins atomiques aux Etats-Unis; quelque 35 unités y ont été mises en chantier de 1955 à 1959. Des succès retentissants ont été obtenus. Les sous-marins atomiques américains ont traversé l'océan Arctique sous les glaces polaires cette année. Ces unités sont mues par des réacteurs à eau lourde sous pression.

De plus, la marine américaine compte déjà ou mettra bientôt en service le croiseur "Long Beach", à double réacteur, muni de lance-fusées téléguidées; un autre croiseur semblable dont le nom nous est inconnu; le porte-avions "Enterprise", à 8 réacteurs.

Aux Etats-Unis, quatre systèmes de réacteurs sont à l'étude pour emploi généralisé dans les navires marchands à propulsion atomique: le réacteur à eau

## Les savants canadiens de langue française se réuniront à Québec

Le 28e congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences aura lieu à Québec, à la cité universitaire de Laval, les 27, 28, 29 et 30 octobre. Plus de 1.000 personnes prendront part aux délibérations et le public pourra y assister. Dans les vingt sections qui siégeront simultanément, 306 communications seront présentées, ce qui constitue un record.

Les séances d'études auront lieu au pavillon de la faculté d'arpentage et de génie forestier. Le dîner annuel des membres de l'ACFAS est également une manifestation dominante de ce congrès. Il aura lieu au Lac Beauport, le 29 octobre à 7 heures 45. Il y aura alors remise des médailles Léo Pariseau et Archambault, de même que celle des prix de l'ACFAS.

Les congressistes seront les hôtes du laboratoire fédéral de biologie forestière, dimanche après-midi, le 30.

Le corps professoral des universités Laval, de Montréal et d'Ottawa aura l'avantage de présenter un grand nombre de communications à ce congrès, tant dans les diverses disciplines de sciences physiques et naturelles qu'en psychologie et

éducation. Les facultés des arts, de philosophie, de sciences économiques apporteront également leur contribution. Notons que plusieurs communications seront prononcées dans la section de l'enseignement des sciences.

Le congrès débutera par un symposium sur l'aménagement du territoire québécois.

La nature et le rôle des sciences expérimentales, des sciences géographiques, sociologiques, économiques dans l'aménagement des territoires seront exposés. L'utilisation du sol, de la forêt, des pêcheries fera l'objet d'une autre partie du symposium.

Ce congrès innovera par la participation active de professeurs des collèges classiques et des écoles secondaires.

M. Georges Gauthier, président du conseil provincial de recherche, directeur du service d'information et de recherches, au ministère de l'agriculture, présidera le congrès de l'ACFAS.

Sous ce sigle se groupent 43 sociétés scientifiques de langue française du Canada. L'ACFAS a été fondée le 15 mai 1923; son premier congrès avait lieu en octobre 1933. Depuis, l'ACFAS s'enorgueillit d'énormes progrès.

### La Commission des écoles catholiques de Montréal

#### SOUSSION

## AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 3 heures p.m., le mardi 15 novembre 1960, des soumissions séparées pour la construction des deux écoles suivantes qui devront être terminées le ou avant le 1er juin 1961:

- 1) une école "type II amélioré" de 8 classes (garçons) à l'angle nord-ouest des rues Hochelaga et Théodore;
- 2) une école "type III" de 8 classes (garçons) qui devra être abouée à l'école François-Lafliche située au numéro civique 2685 de la rue Louis-Veuillot.

Ces soumissions devront être scellées et adressées à La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, et devront porter, en sus de l'adresse, dans le premier cas, les mots: "Soumission — école Saint-Théodore" et, dans le deuxième cas, les mots: "Soumission — école François-Lafliche."

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par le Bureau de la construction et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalent à 10% du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de La Commission des écoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le Bureau de la construction ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront se procurer, moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50), les plans, devis, formules de soumission, etc., en s'adressant à:

La Commission des écoles catholiques de Montréal  
Bureau de la construction — chambre 44  
3737 est, rue Sherbrooke  
Téléphone: L.A. 5-6311 — extension 408

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc., en bon état dans les quinze (15) jours suivants la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours de la session régulière de la Commission, le mardi 15 novembre 1960, à 3 heures p.m.

Le secrétaire,  
PAUL-EMILE ALIN.

### Plus de confort en portant vos FAUSSES DENTS

Enfin, plus d'ennui avec un dentier trop grand. **FASTEETH**, une poudre éprouvée, que l'on répand sur les dentiers du haut ou du bas, tient ceux-ci solidement pour vous procurer un véritable confort. Non commensé, ni élastique, pas de goût de pâte ou de malaise. C'est une poudre alcaline (non acide) qui ne sent pas. Vérifiez l'odeur de votre dentier. Obtenez **FASTEETH** au laboratoire à n'importe quel comptoir pharmaceutique.



"Je n'y avais jamais pensé de cette façon!"

L'assurance est comme une belle oeuvre d'art—sa valeur croît avec le temps. Si vous commencez un plan de pension de la Canada Life pendant que vous êtes jeune, vous pouvez assurer votre indépendance lors de votre retraite. Pensée supplémentaire: Votre représentant de la Canada Life vous montrera comment les paiements pour ce plan peuvent être exempts d'impôts. Voyez-le bientôt.

MONTREAL ST-JACQUES  
505 Ouest, blvd Dorchester  
E. COONEY—Gérant

MONTREAL MONT-ROYAL  
505 Ouest, blvd Dorchester  
C. W. MacKINNON—Gérant

MONTREAL STE-CATHERINE  
1374 Ouest, rue Sherbrooke  
J. P. WRIGHT, C.L.U.—Gérant

La compagnie d'assurance du Canada sur la vie  
**CANADA LIFE**



L'instruction gratuite au Québec  
Nouvelles: Marcel Dubé - Guy Dufresne  
Les Esquimaux canadiens en péril  
Les compositeurs tuent-ils l'orchestre?

Second numéro!  
Second succès!

15¢ seulement

## CHATELAIN

La Revue Moderne

la nouvelle grande revue féminine,  
présente, dans son numéro de novembre:

- ★ L'instruction gratuite au Québec, par Judith Jasmin
- ★ Deux nouvelles inédites: "Retour au pays des ombres" de Marcel Dubé et "Cap aux Sorciers" de Guy Dufresne
- ★ Les compositeurs contemporains par Michelle Lasnier
- ★ Les rubriques régulières:  
Le courrier de Jovette L'air de Paris  
Avant-scène La pomme d'Adam  
Attention à la peinture Le monde et vous
- ★ Des idées nouvelles sur la mode, les soins de beauté, la cuisine, la puériculture, etc.

NE MANQUEZ PAS LE SECOND NUMÉRO DE CHATELAIN—EN VENTE DÈS MAINTENANT!

# B.O.A.C.

## BAISSE SES TARIFS TRANSATLANTIQUES



SEULEMENT \$338<sup>60</sup>  
PARIS ALLER-RETOUR

AUTRES DESTINATIONS	PAR TURBO-PROP BRITANNIA	PAR ROLLS-ROYCE 707
LONDRES ...	\$299 <sup>00</sup>	\$329 <sup>00</sup>
BRUXELLES ..	338 <sup>60</sup>	368 <sup>60</sup>
ROME ...	433 <sup>30</sup>	463 <sup>30</sup>

Voici le barème des tarifs d'excursion de 17 jours en classe économique, avec départ de Montréal. Si vous traversez par turbo-propulsé Britannia, vous ne payez aucun supplément. Mais si vous préférez voyager par réacté Rolls-Royce 707, vous n'avez qu'à verser un modique supplément de \$30. Quel que soit votre choix, le service aérien BOAC demeure toujours hors de pair.

Tout autour du monde **B.O.A.C.** grand bien soin de vous  
Consultez votre agent de voyages, TCA ou  
BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION





Autre amende

MONTREAL — Reggie Fleming, joueur de défense des Black Hawks de Chicago qui a établi un record pour le nombre de minutes passées au banc des punitions au cours d'une joute contre les Rangers à New-York mercredi soir dernier, devra payer une amende additionnelle de \$100.

Johnny Sain avec les Yankees

NEW YORK — Johnny Sain, l'ancien lanceur des Braves de Boston qui termina sa carrière avec les Yankees, a été engagé hier comme instructeur du personnel de lanceurs des champions de la ligue Américaine.

Suggestion de Ralph Cooper

HAMILTON — M. Ralph Cooper, président de la Ligue canadienne de football, a suggéré qu'une prime maximum d'un dollar soit ajoutée aux billets de la joute de football afin d'ouvrir la porte à la mise en vigueur d'un calendrier mixte au Canada.

Bel honneur pour Musial

NEW YORK — Tout comme Ted Williams des Red Sox de Boston dans la ligue Américaine, le vétéran Stan Musial des Cardinals de St-Louis a été choisi le joueur ayant effectué le plus beau retour dans la ligue Nationale en 1960. Musial a reçu 55 votes des 183 chroniqueurs et commentateurs de baseball qui ont pris part au scrutin organisé par la Presse Associée.

Le lanceur gaucher Curt Simmons des Cardinals s'est classé deuxième avec 44 votes, suivi de Bob Friend des Pirates de Pittsburgh avec 30 votes et le voltigeur Richie Ashburn des Cubs de Chicago avec 11 votes.

255. Cette année, Musial s'est ressaisi, après un début chanceux, et a fini avec une moyenne de .275, 17 coups de circuit et un total de 63 points produits.

Supériorité des Alouettes

TORONTO — Les statistiques du Big Four publiées hier vendredi que les Rough Riders d'Ottawa dominent pour les attaques au sol et que les Alouettes de Toronto et les Argonauts de Toronto sont supérieurs à l'offensive aérienne.

Les principaux atouts des Rough Riders sont Dave Thelen et Ron Stewart, tandis que les Alouettes doivent leurs succès dans les airs à Sam Etcheverry et Hal Patterson et Toronto à Tobin Rote et Dave Mann.

Pendant, Etcheverry a conservé le meilleur pourcentage de passes complétées, avec une moyenne de .614 ainsi que le meilleur pourcentage de gains aériens, soit 9.4. Le pourcentage de passes complétées par Tobin Rote est de .558 et son pourcentage de gains dans les airs de 9.1 verges.

Hal Patterson a saisi le plus de passes, 59, soit cinq de plus que Dave Mann. Toutefois, Mann a gagné 1,266 verges en captant des passes comparativement à 1,027 pour Patterson. Patterson n'a réussi que six touches sur des passes. Mann domine avec 11, soit un de plus que Shatto.

Clarence Campbell serait inquiet! Amende de \$500

MONTREAL — Les nombreuses mémoires qui se sont dernièrement succédées sur les patinoires de hockey ont laissé le président de ce circuit, Clarence Campbell, perplexe. En effet, ce dernier désire en connaître la cause.

"Je veux particulièrement savoir pourquoi ces rixes surviennent", dit-il.

Elles résultent peut-être de pressions extraordinaires exercées par les équipes... peut-être les joueurs veulent-ils prendre avantage des nouveaux arbitres.

Mercredi soir à New York, lorsque les Rangers ont blanchi les Black Hawks de Chicago 2-0, huit majeures ont été décelées par les Hawks, à 2 1/2 milles, soit 37 minutes de punitions.

Les deux punitions de mauvaises conduites imposées à Fleming ont été automatiquement appliquées lorsque le bouillant joueur de défense eut reculé deux des trois majeures.

A Detroit, jeudi soir, les Wings et les Bruins de Boston ont été punis à plusieurs reprises.

L'arbitre Dalton McArthur a officié au cours de la joute à New York. Depuis déjà deux saisons, il est au nombre des officiels de la LNH, mais il a officié au cours de moins de dix matchs.

John Ashley en était à ses débuts dans la LNH lorsqu'il a servi d'arbitre à Detroit. Au 18 au 1er sep.; junior 20 au 1er sep.

Hockey et ballon-bâlai: Mosquito moins de 10 ans au 1er sep. 1960; Pee-Wee 12; bantam 14; midget 16; junior 18; junior 20; intermédiaire senior plus de 20 ans.

La section des sports du service des parcs de Montréal, après une saison d'été bien remplie, entreprend dès à présent l'organisation des sports d'hiver: hockey, ballon-bâlai, ballon-panier, etc. tant à l'intention des garçons que des filles, petits et grands.

Tous les gérants d'équipes désireux de s'associer aux ligues des parcs dans l'un ou l'autre sport sont priés de se mettre en rapport avec le moniteur de district de leur secteur et faire part de leur adhésion avant le 1er décembre 1960.

En voici la liste complétée des noms des assistants et arbitres: District no 1: St-Henri, Côte St-Paul, Ville-Émard, Pointe-St-Charles, moniteur de district, Richard Desjardins; assistant, Claude Laramée; arbitre en chef, Guy Delisle; bureau 5485 Côte St-Paul, Université 1-3811, poste 2582.

District no 2: Notre-Dame-de-Grâce, Snowdon, Côte-des-Neiges, moniteur de district, Armand Desjardins; assistant, A. F. McMahon; arbitre en chef, Bernard Young; bureau 5311 Côte St-Antoine, Université 1-3811, poste 2047.



Centre Paul Sauvé: Ouverture de la huitième saison de la Ligue de hockey Amicale Saint-Viateur Inc. M. Maurice T. Couston met la rondelle au jeu entre Marcel Perras et O'Keefe et Lionel Lalonde du Deschênes & Fils. Il était accompagné de: Georges McManus, Tony DiMauro, Denis McManus, Jacques Deschênes, René Jobin et de Gilles Deschênes. Deschênes & Fils a triomphé de O'Keefe par le compte de 4 à 0 pendant que Montreal Forged disposait de A. Billet 7 à 6.

Brown rencontrera Cisco Andrade

LOS ANGELES — Joe Brown, titulaire mondial des poids légers, défendra son titre pour la neuvième fois, soit un record pour cette catégorie, lorsqu'il montera dans l'arène vendredi prochain pour affronter Cisco Andrade au cours d'un match de 15 rounds.

On prévoit un excitant combat entre ces deux vétérans pugilistes. Brown, originaire d'Houston, Texas, est âgé de 34 ans et Andrade, natif de Compton, est âgé de 30 ans.

Brown est assuré d'un match-revanche advenant une victoire de Cisco.

Il y a quatre ans, Andrade était le premier aspirant à la couronne des poids légers. Toutefois, il n'a jamais obtenu le match de championnat. Il avait cependant vaincu Jimmy Carter, qui avait perdu sa couronne aux mains de Wallace Bud Smith.

Cisco a été "oublié" par Brown à rencontre Smith et lui a ravi le titre en 15 rounds le 24 août 1956 à Nouvelle-Orléans.

En 1957, à Miami Beach, Brown défendit son titre pour la première fois contre Smith.

Andrade possède une meilleure moyenne, dans ce domaine. En 51 matches, il a remporté 44 victoires dont 24 par k.o.

Trop long PARIS — Michel Jazy, athlète français qui a remporté une médaille d'argent dans l'épreuve des 1,500 mètres lors des Jeux olympiques de Rome, a déclaré qu'il n'acceptera pas l'invitation de participer à des rencontres cet hiver aux Etats-Unis.

"Quitter Paris pendant deux mois... c'est trop long" dit de Jazy.

Stanstead en tête du tournoi Dans quelques jours, c'est-à-dire le 31 octobre, le Tournoi de Pêche Molson pour l'année 1960 prendra fin. A la date de ce communiqué, c'est l'Association de chasse et pêche de Stanstead qui occupe la première place suivie de l'Association de chasse et pêche de Lac Mégantic et du Club de conservation de la pêche de St-Jovite.

La tâche des juges du tournoi ne sera pas facile puisque les participations dépassent par plusieurs centaines le nombre des formulaires reçus l'an dernier et le nombre de points qui separent les associations est parfois très minime.

Voici la position qu'occupent les participants à cette date: Les chiffres entre parenthèses indiquent la position au dernier communiqué.

Exposition provinciale 1 — (1) Stanstead County Fish & Game Club; 2 — (1er du district) Association de chasse et pêche de Lac Mégantic;

Stanstead en tête du tournoi

3 — (3) Club de conservation de la pêche de St-Jovite; 4 — (4) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 5 — (5) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 6 — (6) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 7 — (7) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 8 — (8) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 9 — (9) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 10 — (10) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 11 — (11) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 12 — (12) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 13 — (13) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 14 — (14) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 15 — (15) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 16 — (16) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 17 — (17) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 18 — (18) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 19 — (19) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 20 — (20) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 21 — (21) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 22 — (22) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 23 — (23) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 24 — (24) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 25 — (25) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 26 — (26) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 27 — (27) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 28 — (28) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 29 — (29) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 30 — (30) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 31 — (31) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 32 — (32) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 33 — (33) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 34 — (34) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 35 — (35) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 36 — (36) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 37 — (37) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 38 — (38) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 39 — (39) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 40 — (40) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 41 — (41) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 42 — (42) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 43 — (43) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 44 — (44) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 45 — (45) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 46 — (46) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 47 — (47) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 48 — (48) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 49 — (49) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 50 — (50) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 51 — (51) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 52 — (52) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 53 — (53) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 54 — (54) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 55 — (55) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 56 — (56) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 57 — (57) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 58 — (58) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 59 — (59) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 60 — (60) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 61 — (61) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 62 — (62) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 63 — (63) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 64 — (64) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 65 — (65) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 66 — (66) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 67 — (67) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 68 — (68) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 69 — (69) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 70 — (70) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 71 — (71) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 72 — (72) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 73 — (73) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 74 — (74) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 75 — (75) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 76 — (76) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 77 — (77) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 78 — (78) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 79 — (79) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 80 — (80) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 81 — (81) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 82 — (82) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 83 — (83) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 84 — (84) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 85 — (85) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 86 — (86) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 87 — (87) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 88 — (88) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 89 — (89) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 90 — (90) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 91 — (91) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 92 — (92) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 93 — (93) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 94 — (94) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 95 — (95) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 96 — (96) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 97 — (97) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 98 — (98) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 99 — (99) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 100 — (100) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 101 — (101) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 102 — (102) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 103 — (103) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 104 — (104) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 105 — (105) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 106 — (106) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 107 — (107) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 108 — (108) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 109 — (109) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 110 — (110) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 111 — (111) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 112 — (112) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 113 — (113) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 114 — (114) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 115 — (115) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 116 — (116) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 117 — (117) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 118 — (118) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 119 — (119) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 120 — (120) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 121 — (121) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 122 — (122) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 123 — (123) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 124 — (124) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 125 — (125) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 126 — (126) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 127 — (127) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 128 — (128) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 129 — (129) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 130 — (130) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 131 — (131) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 132 — (132) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 133 — (133) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 134 — (134) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 135 — (135) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 136 — (136) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 137 — (137) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 138 — (138) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 139 — (139) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 140 — (140) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 141 — (141) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 142 — (142) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 143 — (143) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 144 — (144) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 145 — (145) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 146 — (146) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 147 — (147) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 148 — (148) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 149 — (149) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 150 — (150) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 151 — (151) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 152 — (152) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 153 — (153) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 154 — (154) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 155 — (155) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 156 — (156) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 157 — (157) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 158 — (158) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 159 — (159) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 160 — (160) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 161 — (161) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 162 — (162) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 163 — (163) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 164 — (164) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 165 — (165) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 166 — (166) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 167 — (167) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 168 — (168) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 169 — (169) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 170 — (170) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 171 — (171) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 172 — (172) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 173 — (173) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 174 — (174) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 175 — (175) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 176 — (176) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 177 — (177) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 178 — (178) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 179 — (179) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 180 — (180) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 181 — (181) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 182 — (182) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 183 — (183) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 184 — (184) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 185 — (185) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 186 — (186) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 187 — (187) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 188 — (188) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 189 — (189) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 190 — (190) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 191 — (191) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 192 — (192) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 193 — (193) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 194 — (194) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 195 — (195) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 196 — (196) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 197 — (197) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 198 — (198) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 199 — (199) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 200 — (200) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 201 — (201) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 202 — (202) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 203 — (203) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 204 — (204) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 205 — (205) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 206 — (206) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 207 — (207) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 208 — (208) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 209 — (209) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 210 — (210) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 211 — (211) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 212 — (212) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 213 — (213) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 214 — (214) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 215 — (215) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 216 — (216) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 217 — (217) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 218 — (218) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 219 — (219) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 220 — (220) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 221 — (221) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 222 — (222) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 223 — (223) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 224 — (224) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 225 — (225) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 226 — (226) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 227 — (227) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 228 — (228) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 229 — (229) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 230 — (230) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 231 — (231) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 232 — (232) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 233 — (233) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 234 — (234) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 235 — (235) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 236 — (236) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 237 — (237) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 238 — (238) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 239 — (239) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 240 — (240) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 241 — (241) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 242 — (242) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 243 — (243) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 244 — (244) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 245 — (245) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 246 — (246) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 247 — (247) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 248 — (248) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 249 — (249) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 250 — (250) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 251 — (251) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 252 — (252) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 253 — (253) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 254 — (254) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 255 — (255) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 256 — (256) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 257 — (257) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 258 — (258) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 259 — (259) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 260 — (260) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 261 — (261) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 262 — (262) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 263 — (263) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 264 — (264) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 265 — (265) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 266 — (266) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 267 — (267) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 268 — (268) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 269 — (269) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 270 — (270) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 271 — (271) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 272 — (272) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 273 — (273) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 274 — (274) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 275 — (275) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 276 — (276) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 277 — (277) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 278 — (278) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 279 — (279) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 280 — (280) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 281 — (281) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 282 — (282) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 283 — (283) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 284 — (284) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 285 — (285) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 286 — (286) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 287 — (287) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 288 — (288) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 289 — (289) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 290 — (290) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 291 — (291) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 292 — (292) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 293 — (293) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 294 — (294) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 295 — (295) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 296 — (296) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 297 — (297) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 298 — (298) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 299 — (299) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 300 — (300) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 301 — (301) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 302 — (302) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 303 — (303) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 304 — (304) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 305 — (305) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 306 — (306) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 307 — (307) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 308 — (308) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 309 — (309) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 310 — (310) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 311 — (311) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 312 — (312) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 313 — (313) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 314 — (314) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 315 — (315) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 316 — (316) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 317 — (317) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 318 — (318) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 319 — (319) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 320 — (320) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 321 — (321) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 322 — (322) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 323 — (323) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 324 — (324) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 325 — (325) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 326 — (326) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 327 — (327) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 328 — (328) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 329 — (329) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 330 — (330) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 331 — (331) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 332 — (332) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 333 — (333) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 334 — (334) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 335 — (335) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 336 — (336) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 337 — (337) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 338 — (338) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 339 — (339) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 340 — (340) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 341 — (341) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 342 — (342) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 343 — (343) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 344 — (344) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 345 — (345) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 346 — (346) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 347 — (347) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 348 — (348) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 349 — (349) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 350 — (350) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 351 — (351) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 352 — (352) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 353 — (353) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 354 — (354) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 355 — (355) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 356 — (356) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 357 — (357) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 358 — (358) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 359 — (359) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 360 — (360) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 361 — (361) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 362 — (362) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 363 — (363) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 364 — (364) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 365 — (365) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 366 — (366) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 367 — (367) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 368 — (368) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 369 — (369) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 370 — (370) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 371 — (371) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 372 — (372) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 373 — (373) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 374 — (374) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 375 — (375) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 376 — (376) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 377 — (377) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 378 — (378) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 379 — (379) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 380 — (380) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 381 — (381) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 382 — (382) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 383 — (383) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 384 — (384) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 385 — (385) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 386 — (386) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 387 — (387) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 388 — (388) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 389 — (389) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 390 — (390) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 391 — (391) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 392 — (392) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 393 — (393) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 394 — (394) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 395 — (395) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 396 — (396) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 397 — (397) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 398 — (398) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 399 — (399) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 400 — (400) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 401 — (401) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 402 — (402) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 403 — (403) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 404 — (404) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 405 — (405) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 406 — (406) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 407 — (407) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 408 — (408) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 409 — (409) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 410 — (410) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 411 — (411) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 412 — (412) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 413 — (413) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 414 — (414) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 415 — (415) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 416 — (416) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 417 — (417) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 418 — (418) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 419 — (419) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 420 — (420) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 421 — (421) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 422 — (422) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 423 — (423) Association de chasse et pêche de St-Jovite; 424 — (424

Dans le Q.R.F.U.

Dans le Q.R.F.U. sénior, en fin de semaine, les Shamcats de Verdun ont battu de justesse les Emards de Cornwall au compte de 14-13.

Don Langley et Bill Swan ont réussi les touches de Verdun; Art Murphy et Don Holby ceux de Cornwall. Ont brillé pour les perdants: Chico Dicola, Marvin Bergson et Doug Billings.

En vedette pour Verdun: Ron Williams, Ray Millay, Bruce Provencher, G. Fichaud.

Des Finley et Bob McClarty ont aussi joué une grosse partie. Les éliminatoires commenceront dimanche à Cornwall, à 8 p.m. Une excursion en autobus est organisée. Pour réservations, téléphoner à Grant Robinson, PO 9-0781 ou chez le président Edmund-T. Asselin, après 6 p.m. à PO. 7-2727.

La section juvénile a terminé sa saison régulière en fin de semaine. St-Laurent a battu Laval-Ouest, 69-0. Les Braves de Verdun ont défait les Rams de Ville-Emard, 19-3 et Pointe-St-Charles a blanchi les Ailes Bleues de l'Immaculée-Conception, 27-0.

Les éliminatoires de la section junior débutent demain soir au parc Morgan entre les Maple Leafs de Notre-Dame de Grâce, du président E.T. Asselin et les Bombers de Rosemont.

Les Bombers comptent de bons joueurs comme: Bill Bleakley, Bob Tremblay, Murray Thomas, Larry Fairholm et Al Lawrence. Les champions alignent les excellents arrières Dick Simmons et Mike Gibbons ainsi que Jan MacDonald, P. Grivakis, Sid Macrovitch, Ed Shtym et Peter McBride.

**Décédé**  
GALVESTON, Texas — Mike van Dine, 15 ans, joueur de football du collège de Galveston au Texas, est succombé aux blessures qu'il avait subies au cours d'une joute contre West Columbia. La cause du décès n'a pas été déterminée et il y aura une autopsie.

Schenley s'identifie par ses trophées aux meilleurs joueurs du football

Il y a huit ans cet automne, Billy Vessels des Eskimos d'Edmonton recevait le trophée de football Canadian Schenley à titre de meilleur joueur de football au pays.

Cette présentation devait marquer le début d'un programme de distribution de trophées de football qui aujourd'hui fait partie intégrante du football canadien — au même titre que les célébrations de la semaine de la joute pour la coupe Grey, les chapeaux de cowboy des participants de l'ouest, les défilés et les nombreuses réceptions.

Le trophée Schenley, décerné chaque année au joueur qui s'est le plus distingué, a été institué en 1953 avec la collaboration de la Canadian Rugby Union afin de rendre hommage au meilleur joueur du pays. L'année suivante, on instituait un autre trophée pour le "joueur canadien de l'année" et, en 1955, on créait encore un autre trophée, décerné à "meilleur joueur de ligne de l'année". Tous trois sont aujourd'hui connus sous le nom de trophées Canadian Schenley.

Les résultats du vote pour la distribution des trophées de cette année seront connus le mercredi 23 novembre, à Vancouver, trois jours avant la joute pour la coupe Grey. Les noms des gagnants seront annoncés par tout le pays le soir même et la remise des trophées aura lieu le lendemain soir dans la somptueuse salle de bal de l'hôtel Vancouver.

L'administration du programme des trophées est confiée à un comité de cinq membres, tous reconnus pour leur apport important au développement du football au Canada. Le vote lui-même est confié à un comité de nomination choisi parmi les rédacteurs et commentateurs sportifs. Ceux-ci sont appelés à voter trois fois pour réduire progressivement le nombre des joueurs admissibles à trois.

Le premier bulletin est généralement envoyé aux membres de ce comité de nomination à la mi-octobre, et ils sont alors appelés à voter sur une base locale seulement. Dans chacune des neuf villes du pays où il existe une équipe de football professionnelle, ils votent pour le joueur qui s'est le plus distingué, le meilleur joueur canadien et le meilleur joueur de ligne de l'équipe de leur ville. Ces joueurs, au nombre de 27, deviennent admissibles au prochain scrutin.

Le deuxième tour de scrutin réduit le nombre de joueurs admissibles à six, puisqu'il ne laisse plus sur les rangs que deux joueurs par chaque catégorie, soit un représentant du Big Four et un de la Conférence de l'Ouest. Finalement, on demande aux juges de choisir trois de ces six joueurs. Leur choix met fin à l'un des jeux de devinettes les plus populaires au Canada, et leur décision est sans appel après que le Comité d'administration a fait le dépouillement final des bulletins de vote.

Vu l'accroissement spectaculaire de la popularité du football au pays depuis l'inauguration du programme des trophées Schenley, la formation de l'Association des rédacteurs de football a été d'une aide précieuse pour le comité d'administration.

Non seulement l'association fournit-elle aux membres du comité d'administration une vaste réserve de rédacteurs professionnels compétents parmi lesquels ils peuvent choisir leurs juges, mais elle agit également à titre de comité des règlements chargé de les conseiller sur toute question de modification ou d'amélioration des règlements, de l'organisation des ligues et autres sujets connexes.

Le joueur choisi comme celui qui s'est le plus distingué reçoit un trophée perpétuel en or, évalué à \$3,000, ainsi qu'une plaque gravée or — bène, une obligation d'épargne du Canada de \$1,000 et une pince à cravate ornée de diamants en forme de ballon de football. Le joueur canadien de l'année reçoit une plaque or — ebène, \$500 en argent et une pince à cravate ornée d'émeraudes. Le joueur de ligne de l'année reçoit une plaque gravée ebène - or, \$500 en argent et une pince à cravate ornée d'émeraudes.

Chaque gagnant reçoit en plus un portrait de lui-même, au jeu, oeuvre de Tex Coulter, ancien joueur de ligne des Alouettes de Montréal et gagnant d'utrophée Schenley en 1955, qui est en voie de se tailler une grande réputation comme portraitiste des vedettes sportives du Canada. L'équipe dont fait partie le joueur qui s'est le plus distingué au jeu reçoit une plaque gravée or-ébène.

Voici la liste complète des gagnants des trophées Schenley: 1953 — Billy Vessels, Eskimos d'Edmonton. 1954 — Sam Etcheverry, Alouettes de Montréal; Gerry James, Blue Bombers de Winnipeg. 1955 — Pat Abbruzzi, Alouettes de Montréal; Normie Kwong, Eskimos d'Edmonton; Tex Coulter, Alouettes de Montréal. 1956 — Hal Patterson, Alouettes de Montréal; Normie Kwong, Eskimos d'Edmonton; Kaye Vaughan, Roughriders d'Ottawa. 1957 — Jackie Parker, Eskimos d'Edmonton; Gerry James, Blue Bombers de Winnipeg; Kaye Vaughan, Roughriders d'Ottawa. 1958 — Jackie Parker, Eskimos d'Edmonton; Ron Howell, Tiger Cats de Hamilton; Don Luzzi, Stampers de Calgary. 1959 — Johnny Bright, Eskimos d'Edmonton; Russ Jackson, Roughriders d'Ottawa; Roger Nelson, Eskimos d'Edmonton.

**Abonnez-vous au Quartier Latin**  
C. P. 6128 — MTL  
(Journal officiel des étudiants de l'Université de Montréal et détenteur du trophée "Le Droit" pour excellence générale en 1957-58-59.)  
Prix: \$3.00 par an (50 numéros)

NOM .....  
ADRESSE .....  
SIGNATURE .....

(Découpez et postez dès aujourd'hui!)

"Au parc Richelieu"

Spen Vic, conduit par Yvon Gamache, favori à 2 pour 1

La prédiction des vainqueurs d'épreuves de trot et amble n'est jamais facile. Au parc Richelieu, depuis quelques jours, elle est rendue plus compliquée par la présence de plusieurs coureurs qui arrivent des pistes de Québec, de Sherbrooke et d'Ottawa.

Dans la huitième course à l'affleure de ce soir, l'ambieur Spen Vic, conduit par Yvon Gamache, a été installé favori à 2 contre 1 pour triompher de Jerry Patchen, Chief's Royal et Eveanna dans un amble C2...

Spen Vic a accompli un bon dossier à Québec. Dans la même course, un autre cheval qui arrive de Québec, Jet Byrd, sera conduit, à une cote de 6 contre 1, par Yves Catelier.

The Moor, et Scotch Spencer, deux ombieurs qui arrivent de Québec, sont inscrits, respectivement, dans la quatrième et cinquième courses. Scotch Spencer (G. Michaud) qui arrive d'Ottawa, prendra le départ dans la sixième.

NOTES. — Les parieurs auront la tâche plus facile lorsqu'ils s'efforceront de choisir un vainqueur dans l'épreuve principale de la soirée, un amble B1 pour une bourse de \$1,600. Ils savent que XX Check Out, Funch Herbert et Hi Acres Rudy, qui viennent de parader dans le cercle des vainqueurs à tour de rôle, sont parfaitement capables de découper le mille en 2:05. Ils savent aussi que le sensationnel Rome Hanover, à Normand Plourde, est en progrès constants et que la vélocité de 2:05 n'est pas d'atteinte pour lui et son ardent pilote Réal Bardier... D'autres ombieurs,

tels que Dandy Byrd, Crescendo, Chauncey Hanover et Meadow Maine sont également inscrits et ne sont certes pas déclassés... Comme le fait remarquer Georges Giguère: "Les handicapeurs devraient fixer leur choix rapidement au sujet du résultat éventuel de cette course, étant donné l'absence de chevaux de l'extérieur pour venir brouiller les calculs..."

Les inscrits

- le course — C-1 Trot — \$700  
1 Nibble's Prince R. Bouthillier  
2 Whisky Pat W. Chisholm  
3 Darn Sweet A. Grodnia  
4 Scudling Boy Dr. W. Croisau  
5 Mr. Mc Stone B. Prita  
6 Miss April Gwinner J. Gordon  
7 My Son's Beauty A. Grise  
Aussi: 8 Runnymede Lee B. Parsons  
9 Ze course — C-2 Amble — \$700  
1 Mr. Gubb R. Grandmison  
2 Hi Joe J. Lévesque  
3 Rosa Lee Abbey W. Prouton  
4 My Sensation P. Caldwell  
5 Miss Rossi G. Lachance  
6 Rufus Louca R. White  
7 Bell Tower D. Filion  
8 Joan Mite Denis Filion  
9 Andy Ella R. MacDonald

Le rendement des conducteurs

Départs	1e	2e	3e	Moy.	
Waples, Keith	279	66	41	40	368
Pussy, Maurice	131	22	27	18	325
White, Roger	125	20	19	29	315
Côté, Benoit	115	23	18	10	316
Watters, Claude	119	20	17	21	306
Giguère, Jules	74	10	14	14	303
Caldwell, Russ	125	18	17	23	281
Coste, Marcel	74	10	14	9	279
Poston, Roger	107	17	10	19	270
Filion, Hervé	271	40	38	35	268
Jodoin, Jean	112	17	16	12	267
Simser, Ray	83	12	14	6	262
Bourgon, Laurier	79	10	12	9	249
Turcotte, Melvin	131	17	18	17	249
Karls, Fred	113	14	16	14	244
Sauvé, Philippe	65	8	10	7	244
Madill, Bert	122	18	14	9	236
Gordon, Jack	130	16	14	19	232
Pelletier, Léo	126	16	15	14	230
MacTavish, Duncan	171	20	19	26	229

N.B. — Ces conducteurs ont pris un minimum de 65 départs. Ces statistiques tiennent compte des courses du 22 octobre.



Robert Cléroux, en compagnie de son gérant Al Bachman. Notre compatriote s'est entraîné très sérieusement en vue de son combat de demain soir contre Buddy Turman et est confiant de l'emporter par mise hors de combat.

Tournoi-invitation de badminton

C'est en fin de semaine que le Manège Militaire des Trois-Rivières sera le théâtre du grand tournoi invitation de badminton "O Keefer". Les cinq courts du Manège seront siégeant le site des joutes enlevantes samedi le 29 et dimanche le 30 octobre prochain. Les organisateurs du tournoi ont l'assurance en effet, que les principaux clubs de badminton de la province déléguent à Trois-Rivières leurs meilleurs raquettes.

Des inscriptions nombreuses sont attendues de Montréal, Ottawa, Sherbrooke, Granby, Victoriaville, Drummondville, Chicoutimi, Québec, Shawinigan, Grand-Mère et La Tuque ainsi que d'autres villes de la Province. Nous y verront à l'oeuvre les champions du tournoi de la Mauricie de l'an dernier, pour le simple masculin, Jean-Claude Laprise y défendra son titre, à noter qu'il a participé à la finale pour le Championnat de la Province l'an dernier. Mlle Pauline Gazeau, championne de la Mauricie et de la ville de Québec, défendra ses honneurs dans le simple féminin.

Pour ce qui est du double masculin, les frères Jean-Claude et Paul Henri Laprise finalistes de la Province l'an dernier et aussi détenteur du championnat de la Mauricie et de la ville de Québec, seront de la partie.

Les honneurs du double féminin vont au duo composé de Mlle Ednise Rousseau et Mlle Margot Gauvin tous deux de la vieille capitale en ce qui concerne le championnat de la Mauricie et de la ville de Québec.

Pour le double mixte, le duo formé de Marc Tessier de Québec et de Mme Claude Corbin de Trois-Rivières détiennent les honneurs du championnat de la Mauricie et de la ville de Québec.

A date, plusieurs inscriptions sont parvenues à l'organisateur du tournoi Monsieur Raymond Corbin et plus de 200 entrées sont attendues d'ici mardi prochain soit le 25 octobre jusqu'à 8 hres p.m. dernier jour

HOCKEY

CE SOIR  
Ligue Nationale  
Canadien à Chicago

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

J	G	P	N	C	Pts		
Chicago	8	5	1	2	23	13	
Canadien	10	5	3	2	36	29	12
Detroit	9	3	3	3	25	23	9
Toronto	9	3	4	2	20	23	8
New York	8	3	5	0	21	20	8
Boston	8	0	2	6	14	23	8

LIGUE AMERICAINE

J	G	P	N	C	Pts		
Springfield	8	6	2	0	43	16	12
Quebec	9	6	3	0	27	42	12
Cleveland	9	6	3	0	38	27	12
Rochester	9	4	4	1	30	25	9
Hershey	9	4	4	1	27	27	9
Buffalo	8	3	3	0	38	35	6
Providence	10	2	8	0	28	43	4

LIGUE DE L'EST

J	G	P	N	C	Pts		
Hull-Ottawa	7	5	1	1	35	18	11
Kitchener	8	3	2	3	23	23	9
S. St-Marie	8	3	3	2	21	26	8
Sudbury	10	3	3	2	24	37	8
Kinaston	7	2	3	2	25	25	6
Royal	8	2	4	2	23	32	6

Les compteurs

Nom	B	A	Pts
Moore, Canadiens	9	5	14
Geoffrion, Canadiens	7	5	12
Béliveau, Canadiens	4	8	12
Ullman, Detroit	4	8	12
Richard, Canadiens	4	7	11
Howe, Detroit	3	7	10
Bathgate, Rangers	4	5	9
Bonin, Canadiens	2	7	9
Hicke, Canadiens	2	7	9
Hull, Chicago	6	2	8
Cullen, Rangers	2	6	8
Habenton, Rangers	3	4	7
Kelly, Toronto	1	6	7
Harvey, Canadiens	0	7	7
Goyette, Canadiens	5	1	6
Delvecchio, Detroit	4	2	6
Litzenberger, Chgo	4	2	6
Oliver, Detroit	2	4	6
Talbot, Canadiens	0	6	6
Fonteyne, Detroit	3	2	5
Mahovich, Toronto	3	2	5
Mohs, Boston	3	2	5
Olmstead, Toronto	3	2	5
Stewart, Toronto	3	2	5
Bucyk, Boston	2	3	5
Horvath, Boston	2	3	5
Nesterenko, Chicago	2	3	5
Murphy, Chicago	1	4	5
Stasiuk, Chicago	1	4	5
Wharram, Chicago	1	4	5
Gadsby, Rangers	0	5	5
Goegan, Detroit	0	5	5
Hay, Chicago	0	5	5
Henry, Rangers	3	1	4
Macdonald, Detroit	2	2	4
McKenney, Boston	2	2	4
Armstrong, Toronto	1	3	4
Ingarfield, Rangers	1	3	4
Provost, Canadiens	2	1	3
Balon, Rangers	1	2	3

Incontestable popularité de Fabian

Tous les ans, des dizaines de jeunes talents font leur apparition au firmament du monde des divertissements, tiennent la vedette durant quelques mois puis disparaissent de la scène et sont vite oubliés. De temps à autre, toutefois, un jeune talent bien naturel réussit à se faire connaître et il devient lui aussi extrêmement populaire. Contrairement aux autres toutefois, cette popularité demeure durant de longues années. C'est bien le cas du jeune Fabian Forte qui l'on a appris à connaître depuis un couple d'années sous le nom de "Fabian" tout court, et qui sera la vedette du prochain spectacle du "Biggest Show of Stars" au Forum, dimanche, le 30 octobre, alors qu'il sera accompagné de Branda Lee et de plusieurs autres vedettes de l'heure.

Agé de 17 ans, Fabian est certes une des plus populaires vedettes de l'heure aux Etats-Unis et s'il est vrai que les jeunes achètent chacun de ses nombreux disques avec rareté, défilé, il est vrai aussi que les réalisateurs des programmes de télévision les plus populaires chez l'oncle Sam se l'arrachent pratiquement car la présence de Fabian à un programme quelconque signifie que le "rating" du programme en question ne pourra qu'augmenter. Les magnats du cinéma vantent aussi son grand talent naturel et après l'avoir lancé dans un couple de films on est prêt à prédire qu'il deviendra une grande vedette du film.

Dimanche le 30, Fabian sera au Forum et à Montréal pour la première fois et il sera accompagné de Branda Lee, Duane Eddy, Jimmy Clanton, Chubby

sur tous les clubs de la Canadian Badminton Association pour inciter leurs membres à participer à cet important tournoi-invitation.

Pour inscription de première heure, S.V.P. appeler M. Raymond Corbin Trois-Rivières, FR. 5-7225. Les finales auront lieu le dimanche après-midi à compter de 2 heures.

Checker, Freddy Cannon, Bill Black's Combo, Jimmy Charles, Gary Miles, les Casuals, Bebb Beckham, les Merry-men, Bobby Vinton et son orchestre, le maître de cérémonies Herkie Styles et quelques autres. Il y aura seulement deux représentations, soit à 2 h. 30 de l'après-midi et enfin le soir, à 8 heures.

MARDI-MERCREDI 8 h. 15 DIMANCHE 2 H. P.M.  
VENDREDI-SAMEDI  
ADMISSION GENERALE: \$1.00 - ENFANTS NON ADMIS  
C'est un départ!  
PARC RICHELIEU

Le capitaine Forest déguise LE FILET de BOEUF PIQUÉ, Bouquetière à l'Hôtel de LaSalle

C'est une création de François, notre chef réputé. Des milliers de personnes ont goûté ce plat, l'ont apprécié et sont revenues. Vous aussi, vous pouvez déguster ce mets délicieux à l'importer lequels des 3 restaurants renommés de l'Hôtel de LaSalle.

LE PAVILLON  
Ce qu'il y a de mieux en fait de salle à manger à Montréal. Une cuisine de qualité et un choix de 70 vins. On peut danser au son de l'orchestre de Carl Ballaban, dans une ambiance idéale. Si vous n'y êtes jamais allé pour le buffet du dimanche soir (à partir de 5 heures), ne manquez pas de le faire.

LE CAVALIER  
Délicieux lunch à prix budgétaire... excellent dîner que l'on savoure dans un authentique cadre français d'autrefois. Ici, tout le monde danse.

LE CLUB CAFÉ  
C'est là que s'échangent les meilleures conversations de Montréal, dans une atmosphère propice créée par l'ameublement d'époque et les fenêtres à vitraux. Les repas se font sans cérémonie... la cuisine est hors classe.

Service de banquets pour 30 à 350 personnes

STATIONNEMENT GRATUIT  
RUE DRUMMOND—Juste au-dessous de Ste-Catherine  
Tel.—UN 6-6492  
L'Hôtel le plus accueillant de Montréal

NOUVEAU!  
Le cigare  
Robt. Burns  
"Queens"  
"FILASSE"  
PUR HAVANE"  
à un prix raisonnable  
Recherchez-le... il en vaut la peine!  
Le Robt. Burns "Queens" est un cigare élégant... à l'arôme agréable, à la saveur riche et délicate. C'est un cigare de qualité à prix modique.  
Achez-le dans l'étui de 5 superbes cigares

Les candidats aux trophées Schenley

OTTAWA — Les noms des candidats aux trophées Schenley, qui sont décernés au meilleur joueur, au meilleur canadien et au meilleur joueur de lignes dans le football canadien, ont été dévoilés.

Ces joueurs, qui sont choisis par les chroniqueurs et les commentateurs sportifs de tout le pays, prennent part de la ligue de football du Big Four et de la Conférence de football de l'Ouest.

Voici les candidats. L'ordre est le suivant: le candidat au trophée pour le meilleur joueur, le meilleur canadien, et le candidat au trophée pour le meilleur joueur de lignes:

Ron Stewart, candidat pour le trophée du meilleur joueur et du meilleur canadien est Kaye Vaughan, des Rough Riders d'Ottawa; Sam Etcheverry, Bill Bewley et Bill Hudson, des Alouettes de Montréal; Cookie Gilchrist, des Argonauts de Toronto; John Barrow, Tom Grant, des Tiger-Cats de Hamilton; Les Lewis, Gerry James, Herb Gray, des Blue Bombers de Winnipeg; Phil Branch, Ron Atcheson, Bill Burrell, des Roughriders de Regina; Earl Lunsford, Tony Pajazowski, Tonydes Stampers de Calgary; Jackie Parker, Bill Smith, Roger Nelson, des Eskimos d'Edmonton; Willie Fleming, Norm Fielding, Tom Hinton des Lions de Colombie-Britannique.

Le scrutin final aura lieu le jour de la joute pour l'obtention de la coupe Grey.

Halimi à Londres  
LONDRES — Alphonse Halimi de France est arrivé à Londres hier avec l'espoir de vaincre Freddie Gilroy et de reprendre son championnat poids coq mondial. Gilroy est un gaucher, mais Halimi ne craint pas les gauchers. Il a fait remarquer qu'il avait livré 28 combats contre les boxeurs gauchers et qu'il les avait tous gagnés.

Halimi et Gilroy se rencontreront au Wembley Stadium de Londres ce soir. Les autorités de la boxe en Angleterre et en Europe, reconnaissent le vainqueur comme champion poids coq mondial. Le titre est libre depuis la retraite de José Beçerra du Mexique il y a deux mois.



Hélène Lamontagne, du Centre Notre-Dame, a récemment remporté le trophée Brennan, emblème du championnat provincial, pour la meilleure moyenne dans l'ensemble des trois épreuves suivantes: plongeon, course et nage synchronisée. Le concours eut lieu le 15 octobre au Y. W. C. A.

# Notre Industrie de l'auto défavorisée

## Concessions tarifaires et prix moins élevés, causes d'importation d'autos

L'écart de prix est le facteur prépondérant qui a fait acheter par de nombreux Canadiens des automobiles de fabrication européenne, selon les conclusions de mémoires présentés aujourd'hui à la première séance publique de la Commission royale d'enquête sur l'industrie de l'automobile, à Ottawa. Le professeur V. W. Bladen est le seul membre de cette commission nommée par le gouvernement Diefenbaker.

Avant de majorer les droits d'entrée des véhicules importés, "il conviendrait d'explorer un autre moyen de mettre en échec la concurrence étrangère, celui de réduire les prix de voiture de fabrication canadienne par rapport à ceux des voitures européennes", souligne le mémoire soumis par la compagnie Ford du Canada.

General Motors du Canada a abandonné le projet de construire ou d'assembler les 35.000 voitures de marque Vauxhall qu'elle importe d'Angleterre. Ses experts en sont venus à la conclusion que l'entreprise ne serait pas rentable, dit-on dans le mémoire soumis aujourd'hui à la Commission royale d'enquête sur l'industrie de l'automobile.

Les facteurs que l'on invoque sont généralement les suivants: le niveau plus élevé de la main-d'œuvre, des taxes d'accise et de vente au Canada par rapport à la Grande-Bretagne. Par ailleurs, les pièces détachées fabriquées en Angleterre entrent en franchise au Canada et il s'avère impossible de les produire à aussi bon compte.

D'accord avec la compagnie Ford, General Motors affirme que le prix de vente inférieur est cause principale du succès de vente des petites voitures britanniques au Canada.

"C'est dans une large mesure au gouvernement canadien qu'il appartient de mettre les constructeurs d'automobiles du pays en état de construire économiquement au Canada les divers types de véhicules européens qui accaparent 30 p.c. du marché national, en leur accordant le même traitement qu'aux importateurs de voitures européennes", selon le mémoire de General Motors.

L'impact sur l'industrie canadienne de l'automobile de l'importation de 104.000 véhicules en 1958 et de 154.000, en 1959, est d'importance et ne ferait que s'accroître, craignent les magnats canadiens de l'auto.

General Motors suggère en premier lieu la suppression de la taxe d'accise fédérale de sept et demi p.c. sur les voitures de tourisme. Cette taxe avait été décrétee pendant la guerre pour décourager la demande.

"La conjoncture actuelle exige une relance des ventes de

voitures canadiennes, ce qui augmentera le niveau de l'emploi au Canada", affirme le mémoire. Le prix de vente au détail des voitures serait abaissé d'autant.

Le mémoire de GM proteste contre l'inégalité de traitement en ce qui a trait à l'application de la taxe de vente; elle est calculée à un stade de production plus avancé dans le cas des voitures canadiennes que dans celui des voitures importées. General Motors du Canada réclame que la taxe de vente soit établie sur la même base, pour les voitures de construction canadienne ou étrangère. L'avantage fiscal dont jouissent les voitures d'importation devient la cause fondamentale qui empêche la construction et l'assemblage au Canada des voitures anglaises. Ainsi, la politique protectionniste que le Canada applique depuis 50 ans à son industrie de l'automobile n'est pas efficace, dans le cas des voitures européennes.

Le mémoire de GM suggère au gouvernement de conclure des ententes avec les pays étrangers du Commonwealth et autres, afin que les mêmes conditions Canada, que dans le cas de voitures d'entrée sur ces marchés soient offertes aux autos

ceux d'autres pays vendus au Canada.

GM rappelle que de 1907 au mois de mai 1960, elle a construit 3.801.387 voitures et camions au Canada. Pendant la même période, elle a exporté 702.149 véhicules et en a importé 154.903.

GM du Canada dépensait au Canada l'an dernier \$465.000.000 en biens, services, salaires et taxes, soit environ \$2.000.000 par jour ouvrable. Elle a 4.000 fournisseurs dans l'ensemble du pays. Son personnel compte environ 14.000 personnes et ses quelque 1.300 concessionnaires en emploient encore 20.000.

La compagnie déclare que son exploitation est typiquement canadienne depuis 1907, année où M. R. S. McLaughlin, son actuel président du conseil, a créé et construit la première voiture canadienne à Oshawa. Aujourd'hui, la direction et tout le personnel administratif sont canadiens.

Depuis sa fondation, General Motors du Canada est une filiale en pleine propriété de General Motors Corporation, elle-même société anonyme dont les actions ordinaires sont cotées au Canada à la Bourse de Toronto et à celle de Montréal.

M. Rhys M. Sale

Le président de la société Ford du Canada s'est fait le porte-parole de sa compagnie. Il a d'abord souligné le décalage entre la vente de voitures ordinaires de fabrication canadienne et le progrès de notre économie. Selon M. Sale, la main-d'œuvre européenne, de moitié meilleur marché que la nôtre, et la production beaucoup plus considérable en Europe, sont causes du prix plus avantageux des voitures importées. Ce mémoire souligne également que les véhicules de fabrication canadienne sont assujettis à des impôts plus élevés que dans le cas des autos importées.

Parmi les suggestions faites par M. Sale, soulignons la demande d'abolition des impôts de \$25, à \$30, par voiture sur des pièces importées des Etats-Unis, qui entrent dans leur assemblage. M. Sale a fait remarquer que les mêmes pièces américaines entrent dans l'assemblage de voitures européennes qui, sans égard à la pratique en vigueur pour les autos canadiennes sont admises au pays en franchise, sans compter qu'elles sont assujetties à des droits indirects et à des taxes de vente moins élevées "que ceux qui frappent des voitures identiques, construites dans des usines canadiennes par la main-d'œuvre canadienne".

La voiture familiale n'a jamais été un luxe et devient de plus en plus une nécessité, a noté M. Sale, en réclamant l'abolition de la taxe d'accise. Ce serait l'un des meilleurs stimulants à l'expansion de l'industrie de l'automobile et l'économie nationale en retirerait de forts bénéfices.

Dans une perspective plus large, M. Sale a souligné les avantages de la fusion de moyens de production des manufacturiers canadiens et américains avec abaissement des prix au bénéfice du public.

La société Ford du Canada se contente de proposer cette solution à un sérieux examen.

M. Sale s'est appliqué à détruire certaines notions telles que l'emploi de pièces plus nombreuses fabriquées au Canada, mais, il en résulterait une augmentation notable des prix de vente. Pour les mêmes motifs, il est impossible de fabriquer de toutes pièces au Canada des voitures à un prix raisonnable. Comme notre industrie de l'automobile suit le pas de celle des Etats-Unis, il serait

ruineux de changer moins fréquemment de modèles. De même, la réduction du nombre des modèles ne ferait que favoriser les ventes de voitures importées. M. Sale a conclu également qu'il n'est pas possible de construire à bon compte au

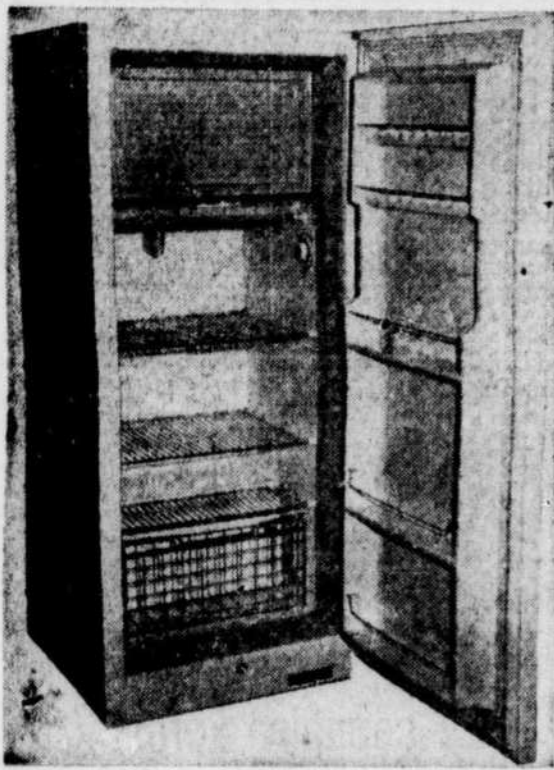
LIMONADE  
**ASEPTA**  
PREFEREE  
DES  
ENFANTS  
Agréable au goût  
UN PURGATIF EFFICACE

L'Oeuvre Pontificale  
de  
La Propagation  
de la Foi  
175 est, rue Sherbrooke  
Montréal  
VI. 5-1342  
DIRECTEUR DIOCESAIN  
Hormidas Boudreau,  
P.S.S.

**EXAMEN DE LA VUE**  
LUNETTES  
VERRES OPHTALMIQUES  
**ALBANY PHILIE, O.D.**  
ASSISTE DE  
R. L'ABBE, O.D.  
et  
M. BRUNET, O.D.  
Optométristes et opticiens diplômés  
BUREAUX  
**chez dupuis Freres**  
3e étage - VI. 2-5151 - local 338

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30 P.M. — SAMEDI 9 H. 30 A.M. A 5 H. 30 P.M.

# EMBELLISSEZ votre FOYER à prix D'AUBAINES



La porte garde-manger à corbeilles spacieuses pour denrées, bouteilles...

**DUPREX**

10 pieds cubes — Marque exclusive à Dupuis

**\$177** Aussi peu que 1.65 par semaine

Réfrigérateur moderne, d'une grande efficacité pour la conservation des viandes, légumes. Un panier spécial à fruits/légumes au bas. Congélateur environ 35 livres pleine largeur.

GARANTIE DE 3 ANS SUR L'UNITE SCHELLEE

Service et garantie Dupuis

DUPUIS — QUATRIEME RAYON 773

**chez dupuis**

Un confort incomparable  
Douce chaleur égale  
**COUVERTURES**

**ELECTRIQUES - AUTOMATIQUES**

LIT SIMPLE

**18.95**

- ROSE • BLEU • VERT PALE
- BEIGE • ROUGE • TURQUOISE

LIT DOUBLE

**19.95**

Une simple pression, un ajustement au degré désiré et votre couverture devient une "chaufferette" automatique absolument sans danger. Texture coton/rayonne/nylon dissimulant et isolant les fils.

GARANTIE DE 2 ANS contre toute défectuosité électrique

Le parfait cadeau de NOEL

DUPUIS — TROISIEME RAYON 160

**VI.2-6171**



A la maison, au bureau vos papiers bien rangés

**CLASSEURS**

"FILE - A - WAY"

Tout métal — Ord. 3.95

**3.25**

Format condensé pratique pour chemises, pour lettres, dossiers. Au complet avec série de chemises de carton classément alphabétique de A à Z. 10 x 5 1/2 x 12 1/2".

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 260

**50 SEULEMENT — PRIX SPECIAL**

**"AXMINSTER"**

EFFET TWEED  
POILS DE LAINE  
Environ 9 x 12 pieds  
SPECIAL

**\$60.**

Un beau tapis à installer dans le vivoir, la salle à manger, etc., à l'approche du temps des Fêtes. Poils de laine torsadés, de toute première qualité. Qualité pesante.

Riche effet tweed tons mélangés de : Beige - Ivoire - Brun - Or - Turquoise

DUPUIS — SIXIEME RAYON 721